



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESM@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

ORDRE DU JOUR CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2025

Introduction de la séance.

Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 5 février 2025.

Rapports non délibératifs

1. Rapport d'activité 2023-2024
2. Point presse (article La montagne)

Rapports délibératifs

3. Budget : BP 2025
4. Aides à la mobilité internationale
5. Tarification de mise à disposition d'espaces

Point d'information

- Sanction disciplinaire
- Programme des travaux de la CVP
- Synthèse des travaux du CSPVE du 12 mars 2025

Focus

International

Questions diverses

RAP PORT D'ACTI VITÉ

23
24

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE



25 RUE KESSLER
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 17 36 10
WWW.ESΔCM.FR
ESΔCM@ESΔCM.FR

SOM- MAIRE

RESSOURCES HUMAINES	page 4
• Gouvernance	page 4
• Formation VSS et transidentités.....	page 4
PÉDAGOGIE	page 8
• Les étudiant·es.....	page 8
• Les diplômes	page 10
• Les enseignements	page 12
• Mobilités et voyages	page 14
• La bibliothèque	page 15
LA RECHERCHE	page 16
• L'équipe.....	page 16
• Les activités 2022-2023	page 17
POLITIQUE D'OUVERTURE, D'ÉCHANGES ET DE COLLABORATION	page 20
• La résidence d'écriture.....	page 23
• La résidence d'artistes en exil	page 24
• Les expositions et projets hors de l'école	page 25
LES PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	page 26
• Actions menées par La Balise.....	page 27
• Actions auprès des lycées	page 31
MISSION VIE PROFESSIONNELLE	page 34
• Les réalités de l'art.....	page 35
• Le cycle travailler dans le champ de la création.....	page 38
COURS & STAGES PUBLICS	page 40
ATELIERS & STAGES PRÉPARATOIRES	page 46
PUBLICATIONS	page 48

RES- SOURCES HU- MAINES

LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration s'est réuni les 30 novembre 2023, 15 février 2024, 26 mars 2024 et 20 juin 2024.

Le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE) s'est réuni les 14 novembre 2023, 14 mars 2024 et 6 juin 2024.

Données sur la parité dans les instances de gouvernance :

Le Conseil d'administration est composé de 47% de femmes et de 53% d'hommes.

Le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante est composé à 61% de femmes et de 39% d'hommes.

FORMATION

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES À L'ÉCOLE

Dans la continuité du plan de prévention des agissements discriminatoires, initié en 2021 en collaboration avec les associations La Petite et l'ASQF (Association pour le soin queer et féministe), les actions se sont poursuivies durant l'année 2023-2024.

Pour établir un langage commun au sein de la communauté, et en complément des séances interactives de sensibilisation menées auprès de l'ensemble des étudiant-es en 2022-2023, trois nouvelles séances de sensibilisation ont été organisées à destination des nouveaux-elles arrivant-es (étudiant-es de première année et celles et ceux intégrant l'école via une commission d'équivalence).

Concernant la mise en place du dispositif de signalement, une convention a été signée avec le centre de gestion du Puy-de-Dôme pour prendre en charge tout signalement concernant les agent-es de l'école. En ce qui concerne les étudiant-es, le protocole dédié est en phase de finalisation.

Recrutement du directeur / de la directrice de l'ESACM.

Le mandat de direction d'Emmanuel HERMANGE, directeur de l'ESACM, a pris fin le 16 septembre 2023. A compter de cette date, il a été réintégré dans le grade de PEA. Par courrier du 30 octobre 2023, Emmanuel HERMANGE a sollicité une disponibilité pour convenance personnelle de 3 ans à compter du 4 décembre 2023.

Le Conseil d'administration du 22 juin 2023 a donné mandat à Clermont Auvergne Métropole pour organiser le jury de recrutement du nouveau directeur / de la nouvelle directrice de l'ESACM.

Un jury de présélection a eu lieu le 13 novembre 2023 afin d'examiner les dossiers des 10 candidat-es.

Six candidat-es ont été invité-es à proposer un projet d'orientation et cinq l'ont présenté au jury le 22 novembre 2023, un candidat s'étant désisté.

Le rapport du jury établi par le Directeur de la Culture de Clermont Auvergne Métropole a été présenté aux administrateur-rices lors du conseil d'administration du 30 novembre 2023. Suite au délibéré, le jury a souhaité ne retenir que la candidature de Sandrine REBEYRAT. Sandrine REBEYRAT a pris ses fonctions le 4 mars 2024.

FILIERE ADMINISTRATIVE

- L'attaché recruté sur le poste de responsable des études et de la vie étudiante a été titularisé à compter du 1^{er} septembre 2023 suite à la réussite du concours et à la suite de son année de stage.

- Renouvellement de contrat :

Agente chargée de mission « Vie professionnelle » à compter du 1^{er} novembre 2023.

Agente en charge de la coordination des projets d'éducation artistique ont été renouvelés à compter du 1^{er} février 2024. L'agente en charge de la communication et Community manager recrutée en février 2018 a été CDIisée à compter du 12 février 2024 sur un profil de rédacteur. Cette agente s'est investie dans la coordination des cours publics, la participation active à la cellule d'écoute et dans le travail de mise en place d'un dispositif de signalement.

FILIERE CULTURELLE

- Le professeur d'enseignement artistique (PEA) contractuel « Peinture/couleur / Espace » et l'assistant d'enseignement artistique (AEA) contractuel « Pratiques sonores » à

compter du 1^{er} octobre 2023, suite à la réussite du concours et à la suite de leur année de stage.

- Renouvellement de contrats à compter du 1^{er} octobre :

- PEA « Volume/espace »
- PEA " Actualités de l'art »
- PEA « Vidéo »

Renouvellement de disponibilité :

- PEA « Philosophie »
- PEA « Dessin »
- PEA « Volume/espace »

FILIERE TECHNIQUE

Le détachement de l'Ingénieur informatique (Cat A) a été informé que son détachement ne serait pas renouvelé.

- Renouvellement de contrats :

Agent technique en charge de l'entretien du bâtiment .

Technicien en charge de la Régie du bâtiment et de la régie opérationnelle des activités liées à la pédagogie, aux projets et aux expositions.

ORGANIGRAMME

ESACM 2023-2024

Équipe pédagogique

Clémence AGNEZ
Histoire et théorie des arts

Samira AMADHI GHOTBI
Dessin / Peinture

Guillaume HEUGUET
Art contemporain / Actualité de l'art

Florence ARRIEU
Assistante Multimédia - FabLab

Cédric LOIRE
Histoire et théorie des arts

Rada BOUKOVA
Sculpture / Espace / Installation

Michèle MARTEL
Histoire de l'art

Régine CIROTTEAU
Cinéma / Vidéo

Anthony POIRAUDEAU
Ecriture - Littérature

Emilie BROUT & Maxime MARION
Pratiques numériques et internet

Agent en disponibilité
Philosophie

Stéphane GANDOLFO
Assistant - Photographie

Nelly GIRARDEAU
Vidéo / Cinéma

Fabrice GUERINON
Assistant vidéo

Armand JALUT
Peinture / couleur / espace

Camille JUTHIER
Sculpture / Espace / Installation

Serge LHERMITTE
Photographie

Cécile MONTEIRO BRAZ
Impression / Edition

Marie ORTS – Vincent WEBER
Chorégraphe / Pratiques performatives

Gyan PANCHAL
Sculpture / Espace / Installation

Alex POU
Vidéo / Cinéma

Clara PULEIO
Assistant – Edition Impression

Marion ROBIN
Peinture / couleur / espace

Geoffrey VEYRINES
Assistant son

COURS PUBLICS

David BLASCO
Hélène FORT-LATTE
Audrey GALAIS

COURS ET STAGES PRÉPARATOIRES

Audrey GALAIS

David BLASCO

Directeur.rice

A partir de mars 2024 : Sandrine REBEYRAT

Intérim de Direction

Stéphane BRAMANT - Aurélie BRUHL – Philippe EYDIEU – Frédérique RUTYNA

Bibliothèque

Sylvie MATHE
Bibliothécaire

Sandrine MONANGE
Assistante

Équipe administrative et technique

Stéphane BRAMANT
Resp des études et de la vie étudiante

Philippe EYDIEU
Coordination recherche
Expos et partenariats

Frédérique RUTYNA
Secrétaire Générale

Pauline BESSE
Assistante pédagogie
et scolarité

Zoé HALLER
Mission vie professionnelle

Alice ANTUNES
Agent d'accueil

Aurélien BRUHL
Resp des relations internationales
et de la mobilité études

Amélie SOUNALET
Projets d'éducation artistique

Delphine BAUD
Agent comptable

Oriane MASTELLONE RUELLAN
Communication

Maro CHAMPOMIER
Agent d'accueil

Kamel MAKHLOUFI
Technicien FabLab

Serge PLOUÉ
Ingénieur informatique - DPO

Carole TILLY
Assistante de direction

Vincent BLESBOIS
Régisseur du bâtiment

Fabrice BAC
Adjoint technique menuiserie

Alexandre BOURNERY
Adjoint technique volume

Valérie MENAND
Agent d'entretien

Steven ABATI
Mahfoud BOUASLA
Agent d'entretien

PÉDA- GOLOGIE

LES ÉTUDIANT·ES

ADMISSIONS DE NOUVELLES-AUX ÉTUDIANT·ES POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Les épreuves d'admission des nouvelles-aux étudiant·es pour la rentrée 2023-2024 se sont déroulées entre le 2 au 4 mai 2023 pour l'entrée en année 1 (examen d'entrée) et les 15 et 16 mai 2023 pour l'intégration en cours de cursus (commission d'équivalence).

• Examen d'entrée

L'année 2023-2024 a été marquée par la bascule de la gestion des admissions en année 1 via la plateforme Parcoursup sur laquelle l'école apparaissait jusque-là uniquement à titre d'information. Si quelques candidat·es gardaient la possibilité de s'inscrire à l'examen d'entrée directement auprès de l'école (voie parallèle autorisée pour les non-bachelier·es, les candidat·es étranger·es ou en reprise d'études - 2 ans minimum d'arrêt de la scolarité), la majorité ont procédé à une inscription administrative sur la plateforme.

Afin d'endiguer une possible hausse des candidatures et une superposition accrue des examens d'entrée du fait du calendrier contraint de Parcoursup, plusieurs changements ont été apportés à l'examen d'entrée en concertation avec l'équipe pédagogique :

Mise en place d'un dossier d'admissibilité comportant un questionnaire de motivation complété par l'envoi de 6 images, 3 de travaux plastiques personnels et 3 renvoyant à leurs préoccupations artistiques, littéraires, cinématographiques, liées à l'actualité, etc. Déroulement de l'examen d'entrée pensé sur

une journée avec 3 sessions proposées (et donc 3 sujets à mettre en place pour le carnet d'expression personnel) pour apporter des solutions convoquées sur une même journée à plusieurs concours.

Si à l'étape des pré-voeux sur Parcoursup, une préselection semblait nécessaire, elle n'a finalement pas été appliquée afin de recevoir en entretien l'ensemble des candidat·es (533 pré-voeux sur Parcours > 294 dossiers complets dont 8 candidat·es hors-parcoursup > 246 présent·es à l'examen d'entrée).

Si les chiffres de candidat·es finalisant leur inscription est équivalent à ceux de l'année précédente (239), il est à noter toutefois un plus grand nombre de désistement (seulement 18 en 2023) sans doute généré par la superposition des examens d'entrée et une plus forte proportion de candidatures "indécises" sur le choix de Parcoursup.

Au terme des épreuves, 115 candidat·es ont été classés (112 provenant de Parcoursup et 3 hors Parcoursup) et 48 ont accepté la proposition d'admission en année 1 (46 Parcoursup et 2 hors Parcoursup).

• Commission d'équivalence

Comme les années précédentes, le nombre de candidat·es à l'admission en cours de cursus a continué d'augmenter. 57 candidat·es ont déposé un dossier pour la commission d'équivalence (46 en 2022, 32 en 2021, 24 en 2020). Sur les 24 préselectionné·es, 13 ont été admis·es et 5 se sont inscrit·es.

ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES DANS LE CURSUS

L'effectif global de l'école à la rentrée 2023-2024 était de 159 étudiant·es, dont 5 étudiant·es effectuant une période de césure à l'entrée de leur 4^e ou de leur 5^e année. 60 % étaient boursier·es.

La proportion d'étudiantes reste supérieure d'un point de vue global (79 % contre 21 %), tant à l'échelle du 1^{er} cycle (81% contre 19%) que du 2^e cycle (75% contre 25%).

Comme les années passées, ils et elles sont principalement originaires de la Région :

Auvergne-Rhône-Alpes : 51 % (dont Clermont

Auvergne Métropole : 14 % / Puy-de-Dôme : 36 % / ancienne région Auvergne : 71 % ; ou ramené sur l'ensemble des étudiantes dans le cursus : Clermont Auvergne Métropole : 7 % / Puy-de-Dôme : 18 % ; ancienne région Auvergne : 36 %). Autres régions : 46 % Étranger : 6 %



Fabrique La vallée de l'hydre - projet Ateliers mobiles © photo Serge LHERMITTE

LES DIPLÔMES

DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA)

Le DNA s'est déroulé du 03 au 07 juin 2024 avec un jury composé de Anne BOURSE (artiste – Présidente du jury), Charles ROBINSON (écrivain, chercheur et traducteur, enseignant de philosophie) et Marion ROBIN (artiste, enseignante peinture /couleur/espace, représentante de l'équipe pédagogique de l'ÉSACM).

Sur la promotion de 28 étudiant·es, 26 ont passé leur DNA et 26 ont été reçu·es dont 6 avec mention et 5 avec félicitations. Les 2 étudiant·es qui n'ont pas été présenté·es au diplôme, ont préparé une réorientation.

La soutenance du DNA a été précédée d'un temps de préparation du diplôme, du 18 au 21 mars 2024, en présence de 2 professionnel·les invité·es, Sarah DUBY (artiste) et Hélène VILLEBASSE (écrivaine, réalisatrice et journaliste).

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP)

Le DNSEP s'est quant à lui déroulé - du 12 et 13 février pour la soutenance de l'essai ; - du 18 au 21 juin 2024 pour la soutenance plastique.

Le jury était composé de Kantura QUIROS (Docteur en esthétique, maîtresse de conférence, curatrice et théoricienne de l'art, Présidente du jury), Brandon GERCARA (artiste), Raphaël BRUNEL (critique et curateur), Joon YOO (Artiste) et Camille JUTHIER (artiste, enseignante en sculpture/ espace/installation, représentante de l'équipe pédagogique de l'ÉSACM).

Sur la promotion de 17 étudiant·es, 15 ont été présenté·es au diplôme et tou·tes ont été reçu·es dont 6 avec mention et 7 avec félicitations. Les 2 étudiant·es qui n'a pas été présenté·es ont accepté la proposition de prendre une année supplémentaire pour consolider leur acquis.

DIPLÔME SUPERIEUR DE RECHERCHE EN ART

Voir « La recherche »



LES ENSEIGNEMENTS

Depuis la rentrée 2020-2021, l'offre pédagogique a été complètement repensée. Elle ne se déploie plus sous la forme d'un catalogue de cours mais propose un ensemble plus limité de situations pédagogiques dont les étudiant·es peuvent se saisir pour en nourrir le contenu et les articuler entre elles au gré de leur projet et de leur progression dans le cursus. L'enseignement est désormais structuré à partir de 4 modules d'apprentissages :

Fabriques : fédèrent un groupe d'enseignant·es autour d'un territoire de questions à partir duquel s'élaborent en coopération avec les étudiant·es d'années mélangées et à l'échelle d'une année, des expérimentations, des réflexions et des rencontres. Fabriques 2023-2024 : « Le lit et la rivière », « Apparition », « Relecture », « Les vallées de l'Hydre » et « Vraiment vraiment ».

Prismes : sont le cadre de l'initiation aux fondamentaux méthodologiques, théoriques, pratiques et techniques selon un programme élaboré par un groupe d'enseignant·es. Au nombre de quatre (« rose », « blanc (polaire) », « noir (alcalin) » et « pourpre »), chaque prisme mélange des étudiant·es de 1^{er} et 2^e année le temps d'un semestre, ce qui permet aux étudiant·es de traverser l'ensemble des enseignements avant le passage en 3^e année.

Focus : temps d'enseignement ponctuels sur des aspects autant méthodologiques, techniques que théoriques, les focus sont programmés au gré des besoins identifiés par les enseignant·es et les étudiant·es. Ils peuvent être portés par l'équipe pédagogique, un·e étudiant·e, un·e intervenant·e.

Exemples de Focus 2023-2024 : Dessin > corps objet - corps vivant, Graphier le son, Ecriture et montage de fragments, Arts numériques > Mondes ouverts, Critiques et expositions, ...

Parlons travail : à raison de deux journées par semaine, temps dédié à l'expérimentation de la mise en espace et au partage autour de travaux auprès d'enseignant·es et d'étudiant·es.



Restitution Fabrique VRAIMENT VRAIMENT



Exposition de diplômé·es et étudiant·es à La Traverse - Fondation Ricard



Restitution Fabrique Relecture au Musée Bargoin © Photo Elena MALAKHOVA

MOBILITÉS ET VOYAGES

MOBILITÉ INDIVIDUELLE POUR UN SEMESTRE D'ÉTUDES, UN STAGE, OU ENSEIGNER/SE FORMER

7 étudiant·es ont réalisé un semestre d'études au sein du réseau de nos établissements partenaires dont 5 en Europe (Bruxelles/Belgique, Karlsruhe et Regensburg/Allemagne, Brescia/Italie) et 2 hors Europe (Montréal/Canada).

2 étudiant·es ont effectué un stage à l'étranger dont 1 à Venise (Italie), 1 à Hanoi (Vietnam).

Nous avons accueilli au 1^{er} semestre une étudiante grecque de Thessalonique en 5^e année et une étudiante de Madrid (Espagne) en 3^e année, puis une étudiante de Lima (Pérou) au 2nd semestre de la 4^e année.

L'artiste canadien David HARTT a par ailleurs donné un workshop de 5 jours auprès de 12 étudiant·es de la Fabrique "Les vallées de l'Hydre" autour de la notion de "Terraforming". Sa venue s'inscrit dans un cycle de workshops que l'artiste a donné au sein de 6 écoles d'art et de design (Nancy, Besançon, Nice, Le Havre, Les arts décors à Paris), grâce à un partenariat entre l'ANdEA (association nationale des écoles d'art et de design) et la Villa Albertine, et au soutien de la Ford Foundation dans le cadre d'un programme visant à encourager la circulation des artistes afro-américains en France.

MOBILITÉ DE GROUPE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Déplacements en France :

- Voyage d'études à Paris du 11 au 13 mars 2024 pour 49 étudiant·es de 1^{er} année.
- Voyages pour les 17 étudiant·es de la Fabrique «Les vallées de l'Hydre», accompagné·es de Cédric LOIRE, enseignant·es en histoire de l'art et de Serge LHERMITTE, enseignant en photo, les 25-26 octobre 2023 à Ambert et Vénissieux pour un 1^{er} temps de repérage, du 17 au 20 mai dans les monts du Forez, et 10 et 14 juin 2024 au centre culturel Madeleine Lambert de Vénissieux pour la restitution.
- Déplacement à Paris à la Fondation Ricard à 3 reprises sur l'année 2023-2024 pour l'accrochage et le vernissage de 3 expositions associant les travaux d'un·e étudiant·e en 2^e cycle et d'un·e diplômé·e.

- Résidence à PAF dans l'Aisne, du 13 avril au 5 mai 2024, pour 3 étudiant·es en année 5.
- Résidence à Kerminy dans le Finistère sud, du 13 avril au 15 mai 2024, pour 1 étudiante en année 5.
- Résidence à La Métive en Creuse, du 1^{er} au 21 juillet 2024, pour 3 étudiant·es en année 5.

Déplacements à l'étranger :

- L'école a été lauréate de l'appel à projets pour la Saison de la Lituanie en France (12 septembre-12 décembre 2024) en proposant une "Fête de la récolte" en partenariat avec un lieu de résidence en Haute-Loire, Namas, et un lieu en Lituanie, Verpejos. Ce projet associe 2 étudiant·es de 5^e année choisi·es sur appel à candidature et 3 artistes lituanien·nes (Laura GARBŠTIENE, Jurga DAUBARATE et Jonas ŽUKAUSKAS) pour un temps de résidence commun à l'automne 2024 à Namas aboutissant à la co-construction d'un dispositif mettant en valeur la récolte comme vecteur de connexion entre les paysans, les artisans et les artistes. Cette résidence a été précédée d'un voyage préparatoire en Lituanie du 15 au 21 juillet 2024 avec les 2 étudiant·es de 5^e année sélectionné·es et Aurélie BRUHL en charge des mobilités.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'ÉSACM, travaille en lien avec l'équipe pédagogique afin de mettre à disposition les ressources nécessaires aux recherches et aux projets plastiques des étudiant·es tout au long de leur cursus. La bibliothèque accueille également le public extérieur (personnes inscrites aux cours publics dispensés à l'ÉSACM, enseignant·es et étudiant·es des universités, enseignant·es et animateur·rices arts plastiques, chercheur·euses, artistes, notamment celles et ceux qui participent au programme « Artistes en résidence »).

La bibliothèque de l'ÉSACM fait partie du réseau de lecture publique de Clermont Auvergne Métropole en tant que bibliothèque spécialisée, au même titre que le centre de documentation La Jetée et la bibliothèque du patrimoine. La politique d'acquisition est fondée sur l'actualité artistique française et internationale, la pédagogie (programmes pédagogiques des enseignant·es, intervenant·es invité·es, projets de recherche personnelle des étudiant·es), et sur les axes de recherche développés au sein de la Coopérative de recherche de l'ÉSACM.

La bibliothèque participe au réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau). Ce réseau des bibliothécaires/documentalistes des écoles d'art gère la base de données BSAD – Base Spécialisée Art & Design (base de données bibliographiques françaises et étrangères, liées au cursus et à la recherche en école d'art) vise à faciliter les échanges professionnels et la circulation de documents, ainsi que le partage des connaissances et savoir-faire entre les membres du réseau.

Grâce à l'obtention d'une subvention CVEC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un nouvel espace convivial dédié à la presse et aux romans graphiques/ bandes dessinées a pu être aménagé. Le mobilier acheté (étagères, bacs) a aussi permis une meilleure valorisation et visibilité des sélections documentaires liées à la pédagogie.

Les mémoires des DNSEP 2024 ont pu pour la première fois être référencés dans la BSAD (Base Spécialisée Art et Design) leur donnant ainsi une meilleure visibilité.

La bibliothèque a accueilli le workshop essai, la fabrique Relecture, différents focus, plusieurs séances des Réalités de l'art ainsi que deux chercheur·euses, Sarah NETTER et Jana ZHIRI de la Coopérative pour un partage de lectures.



Des séances d'initiation à la recherche documentaire et à la bibliographie ont été menées dans le cadre du cours d'anglais module Artzine.

LA RE- CHERCHE

L'ÉQUIPE

LES CHERCHEUR·EUSES :

- Crys ASLANIAN, artiste
- Gérald KURDIAN
- Janna Zhiri, artiste
- Rafael MORENO, artiste
- Sarah NETTER, artiste
- Sido LANSARI, artiste

LES SOUTENANCES DE DSRA 2023-2024 :

- Enrico FLORIDDIA (septembre 2023)
- Stéphanie LAGARDE (novembre 2023)
- Marion BALAC (mai 2024)
- Crys ASLANIAN (juin 2024)

LES CHERCHEUR·EUSES ASSOCIÉ·ES :

- Sophie LAPALU, chercheuse associée à la publication du livre « Pour des écoles d'art féministes » ainsi qu'au DSRA de Stéphanie LAGARDE
- Simone FRANGI, chercheur associé au DSRA de Enrico FLORIDDIA
- HANTEDEMOS, chercheur associé au DSRA de Sarah NETTER
- Estelle BREZILLON, chercheuse associée au DSRA de Chris ASLANIAN
- Naïm AÏT SIDHOUM, chercheur associé au DSRA de Marion BALAC
- Lucie RICO, chercheuse associée au DSRA de Marion BALAC
- Anthony POIREAUDAU, chercheur associé au DSRA de Marion BALAC

LES ENSEIGNANT·ES EN CHARGE DE L'INITIATION

À LA RECHERCHE :

- Clémence AGNEZ
- Rada BOUKOVA
- Guillaume HEUGUET
- Alex POU
- Michèle MARTEL
- Marion ROBIN.

LES FACILITATEUR·TRICES :

- Delphine BAUD, secrétariat de la recherche
- Philippe EYDIEU, facilitateur en charge de l'opérationnel
- Sarah NETTER, représentant·e des chercheur·euses
- Alex POU, en charge de l'initiation à la recherche

LES ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATIVE EN 2023-2024

DIPLÔME SUPÉRIEUR DE RECHERCHE EN ART

• enrico floriddia

Le DSRA de enrico floriddia, artiste-chercheur à la Coopérative de recherche entre 2019 et 2023 a pris la forme d'un festival intitulé *fudda*, qui s'est tenu les 22, 23 et 24 septembre à Catane, en Sicile. enrico a été accompagné de : Claudia GANGEMI, artiste, Irene ANGENICA, commissaire indépendante et médiatrice, Simone FRANGI, docteur en esthétique, curateur, pour concevoir cette première édition, ainsi que de Gahé DAUBERCIE, étudiant en 4^e année en 2023 et stagiaire au côté d'enrico floriddia.

fudda explore, par la pratique, des formes de coexistence et de coopération en mettant les participant·es dans des conditions de partage, de transmission et d'apprentissage dans le but de favoriser les échanges, de permettre le maillage local et extra local ainsi que les systèmes d'entraide afin de se libérer de la compétitivité. Cette proposition part de l'art contemporain pour aller à la rencontre des pratiques sociales, culturelles et communautaires. Le festival a ainsi proposé une quinzaine de rendez-vous et d'interventions pluridisciplinaires et participatives dans différents secteurs et réseaux de la ville de Catane.

Stéphanie LAGARDE

Intitulé *chœurs*, le DSRA de Stéphanie LAGARDE s'est déroulé le mercredi 8 novembre en partenariat avec Boom'Structur - Pôle chorégraphique, situé à La Diode à Clermont-Ferrand. Avec les contributions de Teresa CASTRO, maîtresse de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles, Rachele BORGHI, géographe, performeuse transféministe, pornoactiviste, Sophie LAPALU, critique d'art, commissaire d'exposition, enrico floriddia, artiste chercheur à la Coopérative de recherche (2019-2023), Sarah NETTER, artiste chercheur à la Coopérative de recherche (2020-2024), Janna ZHIRI, artiste chercheuse à la Coopérative de recherche depuis 2022, Gahé DAUBERCIES, diplômé en juin 2024.

L'artiste Stéphanie LAGARDE a articulé une recherche autour d'un projet de film évoquant un réseau d'affinités d'êtres forestiers interdépendants, mis en lien avec l'expérience de la parentalité. Dans le cadre de son diplôme, elle a invité les collaborateurices qui l'ont accompagnée à déployer textes, images, lectures.

Marion BALAC

Artiste-chercheuse à la Coopérative de recherche de l'ÉSACM de 2019 à 2023, Marion BALAC a soutenu son DSRA le 27 mai 2024 à la Jetée (Clermont-Ferrand) – à cette occasion, l'artiste a projeté et présenté deux films : *copie double*, accompagné du réalisateur Naïm AÏT-SIDHOUM, et *How to Excel at Everything* qu'elle a réalisé dans ce cadre de recherche. Cette projection s'est déroulée en présence de Naim AÏT-SIDHOUM, réalisateur, producteur, fondateur de la société de production : Les films de la Villeneuve, Lucie RICO, écrivaine, Anthony POIRAUDEAU, écrivain et enseignant à l'ÉSACM et Leticia CHANLIAU, artiste et chercheuse à la Coopérative de recherche entre 2018 et 2022.

Dans ces deux projets librement inspirés du roman inachevé *Bouvard et Pécuchet* de Gustave FLAUBERT, deux amis cherchent à acquérir une multiplicité de savoirs grâce aux ressources infinies des tutoriels consultables sur Internet.

En écho à ces deux films, Marion BALAC a demandé à Lucie RICO et Anthony POIRAUDEAU, d'écrire un texte de création abordant les questions d'apprentissage, de transmission de connaissances et compétences par tutoriels et écrans interposés, de savoir encyclopédique et d'amateurisme dans l'enseignement. Le texte produit a été publié dans une édition conçue et réalisée par les étudiant·es de l'ÉSACM et l'artiste Leticia CHANLIAU en tant que Companion book des films : À la fois livre accompagnant le travail de Marion BALAC et édition à part entière.

Crys ASLANIAN

Artiste-théoricienne en recherche-crédation spécialisée dans les écritures collectives et le concept de SF chez Donna HARAWAY, Crys ASLANIAN a été chercheuse à la Coopérative de recherche de l'ÉSACM entre 2020 et 2024.

Elle a soutenu son DSRA en proposant un évènement intitulé *care-obscure*, le 28 juin 2024 en partenariat avec Le Lieu-Dit, Espace d'expérimentations culturelles, sociales et citoyennes, situé à Clermont-Ferrand. Crys ASLANIAN était accompagnée de Héloïse BRÉZILLON, autrice-chercheuse, Sabrina CALVO, plasticienne et autrice, Robyn CHIEN, plasticienne et réalisatrice, Menace LAVANDE, herbaliste et activiste.

L'évènement *care-obscure*, s'est intéressé à la réappropriation et au reclaim des processus de création collective dans le but de manifester, et de rendre "accessible", des zones sensibles tel que la vulnérabilité, l'incertitude, l'impuissance. Entre 2022 et 2024, cette recherche s'est intéressée aux nightclubs et au monde de la nuit comme possibilité d'une SF de l'intime et du soi en abordant les questions de danses érotiques, de textile et de consentement

Pour le DSRA, *care-obscure* a pris la forme d'une restitution publique, suite à la mise en place de BitchCraft : un workshop préparatoire à un jeu de rôle Grandeur Nature « euphorique et non-verbal » pour nightclub qui s'est déroulé à huis clos. Les invité-es ont partagé leur expérience en tant que participant-es, co-autrices (Sabrina CALVO et Robyn CHIEN) mais aussi en tant que témoins extérieur-es de l'expérience (Menace Lavande et Héloïse BRÉZILLON). Accompagnée d'une bande son, d'images réelles ou générées par IA, la discussion a assemblé faits réels, fictions et interprétations pour transmettre au public, non pas l'expérience vécue, mais l'imaginaire collectif produit par le jeu et le workshop.

PROJETS

• La Mort Blanche

Le projet BITCHCRAFT propopé dans le cadre du DSRA de Crys ASLANIAN s'inspire d'un étrange jeu de rôle Grandeur Nature danois qui s'appelle *La Mort Blanche*. Dans le cadre d'un temps de recherche réparatoire, la comédienne et chorégraphe Hyacinthe Hennaë est venue faciliter une partie de ce jeu lors d'un mini workshop qui s'est déroulé du 10 juin au le Mardi 11 juin au centre culturel Camille-Claudé en compagnie de 8 étudiant-es de l'école et de l'autrice et réalisatrice Robyn CHIEN.

La Mort Blanche a été écrit par les games designers Nina Runa ESSEDROP et Simon STEEN HANSEN et se définit comme Un jeu de rôle grandeur nature poétique et non verbal qui met l'accent sur l'expression physique. Les joueurs sont guidés par des sentiments comme la colère, la frustration, le chagrin et la peur – ainsi que par les sentiments de paix et de proximité qui suivent la mort douce des personnages.

Ce mini- workshop a eu pour but de faire découvrir ce type de forme, entre le théâtre d'improvisation et le jeu de rôle afin d'en faire une prise de note en amont du DSRA. Cheikh EFRITA a été invité à donner un concert ainsi qu'une vidéo-projection du logiciel Fragmenter (logiciel-le d'animation et de VJing développé-e par Balazs KESZEGH et MiracleNu), et un test du jeu Inner Feels : *Everything Flow* en développement.

Workshop avec Léticia CHANLIAU pour le DSRA de Marion BALAC



DSRA de Crys ASLANIAN, le Lieu-Dit

UNE POLITIQUE d'ouverture, d'échange, de collabora- tions

LES INTERVENANT·ES ET LES CONFÉRENCES

Chaque année de nombreux·ses intervenant·es sont invité·es pour conduire des workshops, présenter leur travail ou le parcours professionnels, préparer les étudiant·es aux « réalités de l'art », participer à des temps de présentation des travaux, etc. Ces apports extérieurs sont essentiels pour ouvrir le champ de connaissances de tous·tes.

PÉDAGOGIE

• Workshops

Zola CHICHMINTSEVA-KONDAMAMBOU, commissaire d'exposition et médiatrice culturelle
François DEHOUX, artiste
Mathieu DUSSOL, photographe, vidéaste
Emmanuel EGGERMONT, chorégraphe et danseur
Arnaud FRAPPART, créateur atelier « la libre roue »
David HARTT, artiste
Sophie LAPALU, critique d'art, autrice, curatrice, enseignante
Morgane MASSE, graphiste indépendante
Arina OLIUNINA, médiatrice culturelle
Katia PORRO, curatrice, écrivaine et traductrice, directrice d'In Extenso et de la revue *La Belle Revue*
Yves POTIN, créateur atelier « la libre roue »

• Conférences / interventions

Alexandra ARÈNES, PhD, architecte, urbaniste, SHAA
Soheil HAJMIRBABA, architecte, urbaniste, SHAA
Nathalie MIEL, directrice du DAMIER
Emmanuelle PIREYRE, écrivaine

PROFESSIONNALISATION

• Réalité de l'art

Cathy AUROY, coordinatrice artistique et culturelle
La Cour des Trois Coquins
Clélia BARTHELON, artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT
Églantine CHABASSEUR, responsable de la communication Auvergne-Rhône Alpes spectacle vivant
Sophie CHANGEUX, cheffe de pôle musique/image à Clermont Auvergne Métropole
Salomé CIVADE, artiste et fondatrice de Multiples uniques
Paméla D'AUTHIER, chargée de missions et d'accompagnement Appuy Culture
Anaïs DEDIT, coordinatrice du réseau RPM (recherche en pédagogie musicale), programmatrice freelance et manageuse
Sébastien GUERRIER, musicien et militant
Katia PORRO, curatrice, écrivaine et traductrice, directrice d'In Extenso et de la revue *La Belle Revue*
Marie-Laurence SAKAËL, chargée de mission accompagnement professionnel Auvergne-Rhône Alpes spectacle vivant
Bruno SILVA, artiste
Gabriel SOUCHEYRE, fondateur et directeur du festival Vidéoformes
Camille TRIQUET, chargée d'information-ressource

FRAAP

Marie TULOUP, fondatrice du Gyroscope, structure dédiée à la coordination et à l'accompagnement de projets artistiques
Marjolaine TURPIN, artiste et membre des Ateliers
Camille VARENNE, artiste-vidéaste, réalisatrice de films documentaires

• Travailler dans le champ de la création - Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d'activité des artistes

Annelise ARA – artiste peintre connue sous le nom Earthlightened et militante
Frank ADEBIAYE, expert-comptable
Clélia BARTHELON, artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT
Antonin BERNE, artiste plasticien et paysagiste
Aurélien CATIN, auteur et militant, membre de l'association d'éducation populaire Réseau Salarial et du collectif La Buse
Olivia CHASTEL, Chargée de missions interSTICES
Grégoire DELANOS, photographe plasticien, fondateur du studio La Hutte et militant
Carton Plein (collectif pluridisciplinaire)
Pierre GARÇON, sculpteur et co-secrétaire du syndicat national des artistes plasticien·nes CGT (le SNAPcgt)
Sébastien GUERRIER, musicien et militant, membre du SNAM-CGT
Isabelle HENRION, commissaire d'exposition et coordinatrice de l'association Artistes en résidence
Diego LANDIVAR – enseignant-chercheur en Économie et Humanités Numériques, ESC Clermont Business
Guillaume LANNEAU, Scénographe, graphiste et président de la Société des Auteurs des Art Visuels et de l'Image Fixe (La SAIF)
Baptiste LEGENDRE, Musicien
Perrine PIVERT, animatrice-formatrice au Crefad Auvergne

LA BALISE

Léa BOUTTIER
Coline LASBATS

DIPLÔMES

• Exposition des jeunes diplômé·es

Caroline BISSIÈRE, directrice, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac pour l'exposition *Première*
Jean-Paul BLANCHET, président, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac pour l'exposition *Première*
Estelle BENALET, artiste commissaire de

l'exposition des diplômé·es 2024 de l'ÉSACM au Lieu-Dit
Jean-Philippe RISPAL, régisseur et médiateur,
Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de
Meymac pour l'exposition *Première*

•Sessions de préparation aux diplômes

Sarah DUBY, artiste
Hélène VILLEBASSE, écrivaine, réalisatrice et
journaliste

• JURYS DNA

Estelle BENALET, écrivaine, chercheuse et
performeuse
Anne BOURSE, artiste
Alaoui FDILI, artiste
Charles ROBINSON, Chercheur et traducteur,
enseignant de philosophie
Liv SCHULMANN, artiste

• JURYS DNSEP

Raphaël BRUNEL, critique, curateur
Kantuta QUIROS, Docteur en esthétique,
maîtresse de conférence à Paris Panthéon
Sorbonne, curatrice et théoricienne de l'art
Brandon GERCARA, artiste
Joon YOO, artiste

RECHERCHE

• Conférences, interventions, DSRA

Anthony POIRAUDEAU, écrivain, enseignant en
littérature à l'ESACM,
Claudia GANGEMI, artiste,
Hyacinthe HENNAE, comédienne et chorégraphe,
Irene ANGENICA, commissaire indépendante et
médiatrice,
Éloïse BRÉZILLON, autrice-chercheuse,
Léticia CHANLIAU, artiste, chercheuse à la
Coopérative de recherche de l'ESACM entre 2018
et 2022,
Lucie RICO, écrivaine,
Robyn CHIEN, plasticienne et réalisatrice,
Menace LAVANDE, herbaliste et activiste,
Morgane MASSE, graphiste,
Naïm AÏT-SIDHOUM, réalisateur, producteur,
fondateur de la société de production : Les films
de la Villeneuve,
Rachele BORGHI, géographe, performeuse
transféministe, pornoactiviste,
Sabrina CALVO, plasticienne et autrice,
Simone FRANGI, docteur en esthétique, curateur,
Teresa CASTRO, maîtresse de conférences en
études cinématographiques et audiovisuelles.

LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE

Depuis 2011, l'ÉSACM, avec le soutien de la DRAC, accueille un·e écrivain·e en résidence à raison de cinq jours de présence par mois pendant 10 mois. L'écrivain·e est logé·e dans le studio de l'école.

Il s'agit d'une résidence de création au cours de laquelle l'écrivain·e intervient ponctuellement auprès des étudiant·es et, s'il·elle le souhaite, au sein de la Coopérative de recherche.

En 2024, l'ÉSACM accueille Zoé COSSON.

Née en 1995, Zoé COSSON est autrice et vidéaste. Après l'obtention d'un DNSEP à l'ESAD de Reims, elle intègre le Master de Création Littéraire du Havre où son goût pour l'investigation sensible, le montage cinématographique et la marche en montagne nourrissent l'écriture d'un manuscrit ancré dans les Pyrénées ariégeoises. *Aulus*, son premier roman est publié dans la collection l'Arbalète aux Editions Gallimard en 2021.

Elle a contribué à la plateforme éditoriale Switch (on Paper), à la revue *Artichaut*, a travaillé en collaboration avec des artistes plasticiens mais aussi avec la société de production Capricci. Son travail, intimement lié à des terrains de recherche circonscrits, se déploie dans le cadre de résidences immersives : au Centre de Cosmologie de Paris, à Providenza en Corse ou encore à Ota pour Création en cours avec les Ateliers Médicis. En 2023, elle intègre le parcours d'incubation PAGE lancé par l'agence Normandie livre et lecture. Elle est lauréate du Prix de soutien à la Création Littéraire de la fondation Simone del Duca et de l'appel à projets pour une résidence de création à destination des auteur·rices émergent·es proposée par la Collectivité de Corse et La Marelle. Actuellement, elle travaille sur l'écriture de *La Vitesse de fuite* (titre provisoire), son deuxième roman.

« En chinois, il n'existe pas de mot pour dire « paysage ». On dit : « vent-lumière », impliquant de cette façon les éléments, leurs mouvements et leurs inconstances. En tant qu'autrice je m'intéresse à cette manière d'appréhender un territoire avec les forces motrices qui l'habitent : le vent, l'eau, les corps debout ou « êtres-paysages », la flore, la langue. Je ne crois pas à la définition du paysage, mutilante, qui renvoie

à une perception sans oreille, sans peau et sans histoire d'une « nature » qui serait extérieure à l'homme. Je crois plutôt que le paysage est une construction intime, un ensemble d'images et de sensations recomposées après-coup à partir de notre expérience. Je crois, comme l'écrit le jardinier Gilles CLÉMENT que : « Le paysage est ce que l'on voit après avoir cessé de l'observer. »

Mon travail part de ce postulat et d'une topophilie toute personnelle. L'écriture creuse ce qui me reste d'un lieu une fois que j'en suis arrachée, avec ses spécificités qui en font un sujet contemporain. Je ne choisis pas ces lieux, d'une certaine manière ils s'imposent à moi. Ce sont des lieux polymorphes et montagneux, composés d'une histoire passée et présente complexe, de géographie, de botanique, de relations humaines et d'archives, de souvenirs, d'anecdotes, d'affaires politiques et intimes, écologiques, de récits captés in situ, de toute une matière hybride et de ce que ma mémoire en garde. »

Installation par Taïs MEYER, Restitution Fabrique
Relecture au Musée Bargoin, avril © Photo Elena
MALAKHOVA.



LA RÉSIDENCE D'ARTISTES EN EXIL

En s'appuyant sur différents programmes, l'école propose des cadres d'hospitalité et de travail à des artistes en exil en collaboration notamment avec l'Association des Artistes en Exil (AA-E) et les services culturels et sociaux de la ville de Clermont.

En 2023-2024, l'école a accompagné :

- Htet AUNG LWYN, artiste birman accueilli en résidence depuis de début juin 2024 à fin novembre 2024 dans le cadre du projet « EU mobility »

Htet AUNG LWYN est un "conteur visuel" actuellement basé à Bangkok. En tant qu'artiste birman, il explore les thèmes de l'identité et de la culture à travers des œuvres hyperréalistes qui reflètent ses expériences personnelles et ses observations sociétales. Dans ses œuvres, Htet AUNG LWYN s'intéresse aux complexités du genre et de la sexualité, dans le but de créer des récits qui résonnent profondément avec le public et fournissent la représentation dont ils ont rêvé au cours de leur propre éducation.

- Evgenii GRANILSHCHIKOV, artiste russe accueilli en résidence à l'ESACM en octobre 2022 suite à une aide initiale de l'Ambassade de France en Russie et à la mise en réseau effectuée par l'Association Nationale des Écoles d'Art (ANdEA) pour faciliter un accueil d'urgence d'artistes ukrainien·nes et russes. Artiste et réalisateur de films indépendant, Evgeny GRANILSHCHIKOV a étudié la littérature et l'animation à l'École Rodchenko de photographie et d'art multimédia à Moscou. Il appartient à une communauté de jeunes artistes moscovites engagé·es. Son travail explore toutes sortes de formats, de la courte vidéo filmée au smartphone jusqu'à la captation haute résolution, en passant par le live ou l'installation. Evgeny GRANILSHCHIKOV questionne le cinéma en tant que médium, et s'en approprie les codes en travaillant à faire coexister plusieurs situations narratives dans un même temps. Il avait déjà réalisé en 2015 une résidence d'artiste en France, à la Cité internationale des arts. Une exposition de ses travaux intitulée « And history will be forgotten » a été organisée dans le Grand

atelier de l'école, du 30 janvier au 10 février 2023, en parallèle du Festival international du Court-Métrage de Clermont-Ferrand.

- L'école a par ailleurs obtenu au printemps 2024 une bourse du programme PAUSE, programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil porté par le Collège de France, pour accueillir **Abdollah ALAVI, artiste afghan**, de mi-septembre 2024 au mi-juillet 2025, en partenariat avec l'atelier des artistes en exil et la ville de Clermont.

Peintre, dessinateur, poète, vidéaste, Abdollah ALAVI explore les thèmes de l'exil, du trauma, de l'identité, du racisme et de la mémoire. Dans ses œuvres récentes, il étudie son identité en tant que membre de la minorité ethnique Hazara et sa longue histoire de discrimination en Afghanistan et ailleurs, notamment en Iran où sa famille a immigré. Pendant le temps de sa résidence à l'école, Abdollah ALAVI souhaite travailler à partir de ses poèmes pour développer une série de peintures et de performances pouvant s'appuyer sur des collaborations, notamment avec des musiciens expérimentaux et des artistes de différents horizons culturels. Il souhaite également travailler à partir de la matière vidéo qu'il a accumulé au cours de six dernières années et qui rend compte de l'expérience des immigrés afghans en Iran.

Pour mémoire, l'école s'était associée en 2021-2022 à l'école des arts décoratifs de Paris pour proposer une résidence d'un an à l'artiste syrienne Afia REZK, dans le cadre du programme PAUSE et d'un partenariat avec l'association Artistes en Exil.

LES EXPOSITIONS ET PROJETS HORS DE L'ÉCOLE

THE EDGE

Exposition des diplômé·es 2022. Vernissage le jeudi 21 décembre à 18h au Musée d'Art Roger Quillot. Exposition du 22 décembre 2023 au 28 janvier 2024. Commissaire de l'exposition : Carin KLONOWSKI Avec : Johan ABOUBACAR-DANGLARD, Lilith BODINEAU, Amélie BONNEMAIN, Léa BOUNIOUX, Léa CARLIER, Nelly CATHELAND, Jean CAUNET, Lauriane CHARRIERE-FIEDLER, Lucy DA SILVA, Gaëlle DESCAMPS, Faustino FANGET, Martha FELY, Victor GENY, Noé KAYSER, Fantine LACROIX, Gabin LAROUERE, Théo LEVILLAIN, Cyprien OLLIER, Naomi RAZAFINDRAKOTO, Léo REICHLING, Théo STORF, Swane VIEIRA, Kolja VENTURI.

PREMIÈRE 29^E ÉDITION

Le Centre d'art contemporain de Meymac organise chaque année depuis plus de 20 ans, un rendez-vous avec la création émergente, réunissant sous le titre générique « Première » de jeunes artistes diplômé·e·s, issu·e·s des écoles d'art de Angoulême-Poiters, Clermont-Ferrand, Bourges et Limoges. Caroline BISSIERE, directrice du CAC Meymac, Jean-Paul BLANCHET son président ont sélectionnés 21 jeunes artistes diplômé·es des écoles d'art précitées en juin 2023.

L'exposition s'est tenue au Centre d'art à Meymac du 21 octobre 2023 au 15 janvier 2024. Trois jeunes artistes diplômé·es de l'ÉSACM en juin 2023 ont participé à ces deux expositions. Il s'agit de Victor GENY, Fantine LACROIX et Théo LEVILLAIN.

LE FIL D'UNE TRAME

Exposition des étudiant·es du Focus Tissage proposé par les enseignantes Samira AHMADI GHOTBI et Rada BOUKOVA en partenariat avec le festival international des textiles extraordinaires (FITE) 2024. Cette exposition s'est déroulée dans la salle polyvalente du Centre culturel Camille-Claudel à Clermont-Ferrand. Le vernissage a eu lieu le mercredi 26 juin à partir de 18h.

Ouverture du jeudi 27 au vendredi 5 juillet.

Elle a réuni les travaux de : Agathe FORAY, Amélie ROLLIN, Charlyn ALVES, Ines DESPRES, Iris CHARLY, Zoé PELOU, Lisa-Line DE JESUS, Mathilde CHAMPAIN, Mathilde LIBEYRE, Sofia YELVANINKOVA, Zoé NETILLARD-GARDEY.

Exposition The Egde, diplômé·es 2023 au MARQ, travail de Noé KAYSER



Réalités d'une exposition, In extenso © photo Bruno SILVA



Le Fil d'une trame, exposition à Camille-Claudel © photo Lisa-Line DE JESUS

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTU- RELLE

La déconstruction de la Muraille a offert à La Balise l'opportunité de réévaluer son mode de fonctionnement et d'étendre son champ d'action. Après six années d'investissement dans le quartier Saint-Jacques, l'année 2023 a marqué une phase d'expérimentation pour explorer de nouvelles implantations dans deux autres quartiers, tout en maintenant un lien avec la cité proche de l'école d'art. La Balise a ainsi mené des actions dans le quartier de la Gauthière (un retour aux origines du projet) et dans celui des Vergnes.

Des ateliers nomades ont été organisés au cœur de ces deux nouveaux territoires, permettant de rencontrer les habitant-es et les acteur-rices locaux. Ces nouvelles ambitions ont conduit à une réflexion sur un nouvel ancrage. L'expérience de gestion de l'appartement de la Muraille, nous a permis de nous rendre compte de nos limites, et tripler ce dispositif dans trois quartiers différents n'aurait pas été possible. Cette prise de conscience nous a orienté vers un nouveau mode d'ancrage : la caravane, comme lieu d'intervention mobile.

La fin d'année 2023 a été marquée par l'acquisition d'une caravane, qui incarne désormais le nouveau visage de La Balise. Véritable outil d'ateliers nomades, cette caravane a été pensée comme

un espace modulable et itinérant, capable de se transformer en fonction des besoins et des contextes. Son caractère multifonctionnel et sa capacité à s'adapter aux activités variées de La Balise, en font un vecteur essentiel de la démarche de création et de médiation culturelle dans l'espace public. En tant qu'outil mobile, elle permet d'occuper des lieux variés tout en transformant ces espaces en zones d'échange, de création et de convivialité, ce qui favorise l'engagement des habitant-es et des passant-es.

Pour préparer la caravane à ses nouvelles fonctions, un workshop a été organisé à destination des étudiant-es de l'ÉSACM, en collaboration avec l'artiste Claire GONCALVES. Ce workshop a permis aux étudiant-es de participer activement à la rénovation complète du véhicule. Au cours des travaux, des problèmes d'infiltration d'eau ainsi que des défaillances dans le système électrique ont été décelés, ce qui nous a conduit à un démontage complet de la structure. En décembre 2024, un second workshop, animé une fois de plus par Claire, a été organisé pour finaliser l'aménagement de la caravane. Cet atelier a permis de rendre la caravane pleinement fonctionnelle et prête à être utilisée dès 2025.

LES ACTIONS MENÉES PAR LA BALISE

LA BALISE

La Balise propose désormais aux étudiant-es de l'école une série de formations axées sur la transmission, la médiation culturelle et la co-création. Ces modules permettent aux étudiant-es de développer des compétences essentielles pour interagir avec différents publics, transmettre leurs savoirs, et co-construire des projets artistiques en lien avec des partenaires extérieurs.

Ces formations, basées sur une approche pédagogique participative, intègrent des exercices pratiques conçus pour confronter les élèves à des situations réelles de médiation et de transmission. Dans le cadre de ces ateliers, ils-elles explorent des méthodes pour partager leurs démarches artistiques et sensibiliser le public à leurs créations, tout en intégrant des enjeux sociaux et culturels contemporains.

Après avoir consolidé leurs compétences théoriques et pratiques à travers ces exercices, les étudiant-es sont ensuite amené-es à participer à des expériences sur le terrain. Accompagné-es d'une coordinatrice dédiée, ils-elles mettent en pratique leurs acquis dans un contexte professionnel. Ce soutien personnalisé leur permet d'expérimenter de manière concrète la médiation artistique, d'adapter leurs outils aux réalités du terrain et de développer leur sens de la collaboration.

AVEC LÉA BOUTTIER - LES VERGNES

Léa BOUTTIER a mené divers ateliers avec des enfants du quartier des Vergnes, en partenariat avec l'accueil de loisirs de Clermont-Ferrand, pour imaginer et créer un pays imaginaire en s'inspirant des formes présentes dans le parc du quartier. Ces ateliers, combinant peinture, sculpture et théâtre, ont impliqué des enfants de la petite section au CM2. Chaque groupe s'est inspiré des créations des précédents pour garantir une continuité artistique. Le projet a débuté par une journée parentalité le 6 septembre 2023, où les participant-es ont récolté des formes du quartier, reproduites sur du tissu, servant à la fois d'auvent pour une table (cf projet 2022-2023) et de banque de formes.

De septembre à octobre 2023, des ateliers ont été réalisés avec les maternelles de l'école Jules Verne, aboutissant à des peintures décoratives pour ce nouveau pays imaginaire. Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisir de l'école Romain Rolland ont créé des collages et des formes sculpturales. Ensuite, ils ont finalisé ces sculptures avec de la peinture.

Entre décembre 2023 et janvier 2024, des ateliers avec les élémentaires de l'accueil de loisir de l'école Jules Verne ont permis de créer des accessoires de fête, avec l'intervention de l'artiste Jade BELHOCINE pour une initiation au théâtre. Le projet s'est achevé par une restitution le 24 janvier 2024 avec l'ensemble des participant-es, ainsi que leurs familles.

AVEC JANNA ZHIRI - LA GAUTHIÈRE

Dans le cadre d'ateliers coordonnés par La Balise, Janna ZHIRI, artiste transdisciplinaire, est intervenue 15 heures auprès des sixièmes du collège de La Charme, en lien avec les cours d'arts plastiques. Janna ZHIRI est artiste-chercheuse à l'ÉSACM depuis 2022.

Durant ce cursus, Janna ZHIRI mène une réflexion autour de la mise en place d'ateliers avec le public scolaire, qui fusionnent créativité, humour et défis spécifiques de l'adolescence, tout en explorant les nouvelles technologies. Son approche artistique est diverse, allant du dessin à la performance, en passant par l'écriture de contes décalés. Elle intervient également dans des milieux scolaires et associatifs, considérant la pédagogie comme une extension naturelle de sa pratique artistique. Son expérience inclut des collaborations avec des structures sociales et de divertissement, ainsi que des projets avec des publics scolaires, notamment dans des milieux ruraux.

Durant les ateliers proposés au collège de la Charme avec les sixièmes, Janna a pu expérimenter une méthode d'intervention sous forme de module.

Chacun de ces modules tourne autour d'un thème/ notion différent :

- Romantisme et Néologisme
- Oralité/Récit et Contes
- Rumeurs et Polyphonie avec l'artiste Théo STORF
- Manifestation social et de soi
- Punchline et humour avec l'artiste Danaé SEIGNEUR

Ces ateliers ont permis d'aborder des enjeux sociaux contemporains tels que la communication inclusive et l'utilisation des réseaux sociaux, le tout sous une perspective artistique (dessin, peinture, écriture, vidéo, etc.) et dans un registre humoristique et poétique.

Son objectif était de stimuler une technologie créative, empreinte d'irrationalité, d'empathie et d'émotion, tout en encourageant les élèves à s'engager de manière proactive face à la passivité souvent associée aux réseaux sociaux.

Cette approche a non seulement enrichi les élèves de sixième, mais a également créé une base solide pour de futurs projets.

AVEC THÉO POULET - LA GAUTHIÈRE

En collaboration avec Clermont Auvergne Métropole, le bailleur social Assemblia, l'association Les Arts en Balade et le Musée d'Art Roger-Quillot, La Balise a lancé un appel à candidatures pour une résidence artistique de cinq semaines, destinée aux artistes locaux. Un jury composé d'Alexandre GAUCHARD, Christine BOUILLOC, Catherine GUÉRARD, Léa BOUTTIER et Amélie SOUNALET a sélectionné Théo POULET à l'issue des délibérations. L'artiste a ainsi pu occuper un appartement mis à disposition par Assemblia dans le quartier de la Gauthière.

Au terme de cette résidence, l'artiste a eu l'opportunité d'exposer une oeuvre antérieure au sein du Musée d'Art Roger-Quillot (MARQ) et d'ouvrir son lieu de création au public lors du festival des Arts en Balade.

Théo POULET, plasticien et membre actif des collectifs ZAOUM et La Brume, s'est immergé dans l'univers urbain du quartier de La Gauthière. À travers une pratique artistique pluridisciplinaire, alliant dessin, son, photographie, installation, écriture et radio, il explore les espaces marginaux de l'architecture et de l'urbanisme, dévoilant les récits invisibles qui habitent les lieux délaissés. Son travail questionne la mémoire des espaces et les transformations urbaines, en portant une attention particulière aux zones de transition. Il met en lumière les traces du temps, qu'elles soient humaines, végétales ou animales, et aborde

le concept de « junkspace », non pas comme une critique, mais comme un terrain d'exploration fertile pour son approche archéologique du vivant.

Son parcours au sein de collectifs lui a permis de développer une approche artistique nourrie par l'art brut, l'archéologie urbaine et un engagement social fort. Ses résidences collectives, notamment dans des structures éducatives ou de soins, ont enrichi sa pratique, en favorisant la co-création avec des artistes amateurs ou professionnels. Durant sa résidence, Théo POULET a rencontré les différents acteur-ices et habitant-es du quartier. Il a également animé des ateliers en collaboration avec l'association Ma Chance Moi Aussi et la Mission Locale. À l'issue de ces échanges, il a créé un rums (carte de paroles liée au quartier de la Gauthière), ainsi qu'un podcast réalisé avec les jeunes de la Mission Locale, qui sera bientôt diffusé sur RadioCampus.

AVEC CRISTINA CHAPPIER-POUMAILLOUX - LES VERGNES

Cristina CHAPPIER-POUMAILLOUX, étudiante en cinquième année, a réalisé une maquette participative dans le cadre de la Semaine des droits des femmes, organisée par la DDSU, dans le quartier des Vergnes. Lors de cette activité, chaque participant-e tirait au sort une image ou une représentation d'une femme, qu'il-elle devait ensuite modeler en terre. Les sculptures étaient ensuite disposées dans une maquette représentant une agora.

NUIT EUROPÉENNE DE L'IMAGE

La ville de Clermont-Ferrand a invité La Balise à la Nuit de l'Image Européenne pour animer un atelier. C'était la première fois que la caravane sortait de l'école, et également un premier atelier pour les étudiant-es ayant suivi le premier module de la formation EAC : Ismael PELTREAU, Andréa MALAPERT et Valentine DA CUNHA. Ensemble, ils-elles ont proposé un atelier de création d'images à travers la technique du cyanotype.

AVEC EMMA MERLET - LES VERGNES

En mai, Emma MERLET, jeune artiste diplômée de l'ÉSACM en 2023, est intervenue pendant 40 heures à l'école Charles Perrault, située dans le quartier de la Gauthière, auprès d'une classe de CE2. Artiste engagée et militante, Emma MERLET pratique les arts imprimés. Durant ses ateliers, les élèves ont créé une édition en noir et fluo, en explorant différentes techniques telles que la gravure, la sérigraphie, la reliure et l'impression en négatif.

Une restitution des projets a été organisée à l'Espace Nelson-Mandela, valorisant l'ensemble



Accueil de loisirs « Verdoyante métropolis »



Projet avec l'EHPAD des Jardins de la Charmes



Accueil École Charles-Perrault avec Emma MERLET

des interventions à l'école Charles-Perrault (ÉSACM, école d'architecture de Clermont-Ferrand, la Jetée, etc.).

ACCUEIL DE LOISIRS

En juillet, l'école d'art s'est à nouveau transformée en centre de loisirs. Quatre étudiant·e·s et deux jeunes diplômé·e·s, Gahé DAUBIERCIES, Cristina CHAPPIER-POUMAILLOUX, Yixin DONG, Samy NAJMI, Axelle BERTHIN et Justine DOUARD, ont conçu et animé des ateliers de pratiques artistiques autour du thème « Verdoyante métropolis ». Pendant une semaine, 35 enfants et adolescent·e·s ont exploré différents médiums artistiques tels que l'écriture, l'image en mouvement, l'écoprint, le dessin, la teinture végétale, la sculpture et le moulage.

Cette semaine a offert l'opportunité d'explorer différents environnements mêlant béton et verdure, mettant en lumière la cohabitation entre l'humain et la nature et la manière dont ces deux éléments s'articulent. Grâce à l'association du Jardin Rabanese, située à proximité de l'école d'art, La Balise a pu organiser des ateliers sur place, afin de mieux répondre à notre thématique. Une journée au jardin Fais'Arts, à Chapdes-Beaufort, a permis d'approfondir l'exploration. Quatre animateur·rices de la ville de Clermont-Ferrand étaient également présent·s pour encadrer ces ateliers. Cette semaine a été un moment privilégié d'échange et de partages, tant entre étudiant·e·s, jeunes artistes et animateur·ice·s, qui ont pu mutualiser leurs compétences, que ce soit dans l'animation de groupe ou les techniques d'expérimentation plastique, qu'entre les adultes et les enfants/adolescent·e·s.

Pour certain·e·s étudiant·es ou jeunes artistes, c'était une première expérience avec un public aussi jeune, ce qui a ouvert de nombreuses perspectives sur le rôle de l'art dans les relations sociales et éducatives.

À L'EHPAD - LA GAUTHIÈRE

Gahé DAUBIERCIES et Cristina CHAPPIER-POUMAILLOUX, jeunes artistes diplômé·es en juin 2024, ont passé tout l'été à l'EHPAD Les Jardins de la Charme, situé dans le quartier de La Gauthière. En juillet, une période de rencontres et de recherches a permis aux artistes de se familiariser avec les résident·es de l'établissement. En août, plusieurs ateliers créatifs ont suivi.

Le travail artistique de Gahé est profondément imprégné par une réflexion sensible sur les formes de vies humaines et leurs interactions

avec leur environnement. À travers une attention particulière aux récits que l'humain·e construit, à la mémoire collective et aux traces laissées, ainsi qu'aux relations tissées avec les autres êtres vivants, Gahé cherche à explorer une manière de cohabiter avec un monde en pleine destruction. Il tente de vivre, d'apprendre et de créer collectivement, tout en restant connecté·e à ce qui l'a précédé.

De son côté, Cristina explore la notion d'espèce compagne, qui influence sa relation à l'environnement, à la fois intérieur et extérieur. La pandémie de Covid-19 a marqué un tournant dans ses recherches, le confinement et la solitude lui ayant permis de redécouvrir la subtilité des interactions entre les mondes végétal, animal, manufacturé et les restes. Son travail consiste à collecter des matières brutes, qu'elle manipule pour provoquer des expériences tactiles et visuelles. La synesthésie, un concept clé dans son processus créatif, devient une métaphore de l'union et de l'expérience sensorielle, révélant des formes émergentes où les frontières entre êtres et objets se dissolvent dans un dialogue organique.

Ces ateliers ont donné naissance à des créations variées – écriture, sculpture, dessin – évoquant des souvenirs liés à la vie rurale ou aux relations tissées par les résident·es avec leur environnement. Un moment de partage autour de ces oeuvres est prévu à l'automne.

À L'EHPAD - LA GAUTHIÈRE

Pendant une semaine, Janna ZHIRI est intervenue à l'EHPAD Les Jardins de la Charme ainsi que dans les locaux de l'association «Ma Chance Moi Aussi», deux établissements situés dans le quartier de la Gauthière. L'objectif de ces ateliers était de favoriser le lien entre deux générations opposées : des adolescent·es et des personnes en fin de vie.

À travers les arts plastiques, Janna ZHIRI a exploré les expressions, qu'elles soient anciennes ou contemporaines, en mêlant des influences comme le rap actuel ou le patois auvergnat d'autrefois.

Ensemble, les adolescent·es de l'association et les résident·es de l'EHPAD ont également créé un paysage commun, dessiné au crayon, une manière de tisser des liens tout en travaillant sur les stéréotypes et l'empathie.

LES ACTIONS AUPRÈS DES LYCÉES

ACTIONS EN FAVEUR DU RECRUTEMENT LOCAL DES ÉTUDIANT·ES

Pendant l'année 2023-2024, plusieurs interventions en lycées et salons étudiants ont eu lieu.

La formation a été présentée au Lycée Blaise Pascal et au Lycée Fenelon à Clermont-Ferrand, ainsi qu'au Lycée Sainte-Thècle et au Lycée Hôtelier à Chamalières. Nous avons rencontré la classe prépa CPES-CAAP du Lycée Alain-Fournier de Bourges dans le but de présenter également les particularités de notre école. Nous avons participé aux salons de l'orientation CAP SUP de Montluçon en novembre, au forum de l'Enseignement Sup à Moulins, et au Forum du Supérieur du Puy-en-Velay, en décembre.

En janvier 2024, nous avons participé au salon Auversup à la Grande Halle, à Cournon, et avons été invité·es à cette occasion à participer à une table ronde sur les études en art et en architecture.

Nos Journées Portes ouvertes se sont tenues les 9 et 10 février 2024, en proposant des visites de l'école par les équipes et les étudiant·es. Ces journées d'ouverture correspondaient à la semaine du Festival du Court Métrage. Il a donc été décidé de proposer aux visiteuses une programmation de films étudiants, en écho à cet événement. La journée portes ouvertes du samedi 10 février était coordonnée avec l'ensemble du site universitaire.

LE PROGRAMME « ÉGALITÉ DES CHANCES » DE LA FONDATION D'ENTREPRISE CULTURE ET DIVERSITÉ

L'ÉSACM fait partie du programme « Égalité des chances en école d'art et de design » en partenariat avec les lycées Ambroise Brugière à Clermont-Ferrand et Emmanuel Chabrier à Yssingaux.

Le programme a débuté à l'automne 2023 par des réunions d'information dans les établissements auprès des élèves de Première et de Terminal. Les lycéen·nes d'Yssingaux sont ensuite venu·es à l'école pour découvrir les ateliers, échanger avec les étudiant·es, avant de poursuivre par

une visite de l'exposition au FRAC Auvergne autour de l'exposition le 21 novembre 2023. David BLASCO, artiste enseignant en ateliers/stages préparatoires à l'ÉSACM, a ensuite animé un workshop d'une matinée dans la classe d'arts plastiques du lycée, le 12 décembre 2023.

Les élèves de Clermont-Ferrand ont quant à elles·eux visité l'école le 1^{er} décembre 2023 puis suivi un atelier sur l'après-midi avec l'artiste Audrey GALAIS, enseignante en ateliers/stages préparatoires à l'ÉSACM.

Sur dossier de candidature, 3 élèves de nos lycées partenaires ont été choisi·es pour faire le stage organisé par l'École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne au 11 au 17 février 2024. En amont du dépôt de dossiers, l'école a proposé des rendez-vous individuels en visioconférence aux candidat·es pour les aider dans le montage du dossier. Aurélie BRUHL, responsable des admissions, et Audrey GALAIS, enseignant au sein des ateliers et stages préparatoires de l'ÉSACM, se sont rendues en fin de semaine de stage à Saint-Etienne pour prendre part à des jurys blancs d'examen d'entrée afin de mettre les participants en situation et leur donner des conseils d'orientation.

Lors de l'examen d'entrée de mai 2024, 5 candidat·es avaient suivi le stage "Égalité de chances" de la Fondation et 4 sont à présent inscrit·es en 1^{er} année à la rentrée 2024-2025.

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Une cordée repose sur le partenariat entre une « tête de cordée » qui peut être un établissement d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités, IUT, écoles de service public) et des collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle).

Les cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Destinées en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), aux collégien·nes et lycéen·nes de zone rurale et isolée et aux élèves des lycées professionnels et technologiques. Elles ont pour

objectif de lutter contre l'autocensure, de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Le partenariat entre l'établissement d'enseignement supérieur tête de cordée et le collège ou le lycée encordé se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement, mis en œuvre dans le collège ou le lycée encordé ou à l'extérieur de celui-ci.

Dans ce cadre-là l'ÉSACM a mis en place des workshops de 5 à 10 jours menés par des artistes diplômé-es de l'école à savoir :

- Nino SPANU avec les classes du parcours cinéma du collège du Pavin à Besse.
- Erika FOURNEL avec la section tapisserie du lycée Marie-Laurencin de Riom.

Ces workshops ont donné lieu à un temps de restitution et de valorisation réparti sur les 23 et 24 mai 2024, par la mise en place d'une exposition dans le Grand Atelier de l'ÉSACM avec l'accueil des élèves et des équipes des établissements. L'exposition s'est prolongée par une visite de l'ÉSACM, prise en charge par des étudiant-es de l'école ainsi qu'une visite de deux structures partenaires de l'ÉSACM, In Extenso et le FRAC Auvergne.

Le travail mené par Hervé BRÉHIER avec les élèves de la filière bac pro usinage du Lycée Charles-et-Adrien-Dupuy du Puy-en-Velay a également été restitué à cette occasion.



Restitution du travail mené par Hervé Bréhier avec les élèves de Bac Pro du lycée Charles-et-Adrien-Dupuy.



Visite de l'école avec les élèves du lycée Marie-Laurencin.

MISSION VIE PROFES- SION- NELLE

Deux programmes de formation et d'accompagnement sont développés dans le cadre de la mission Vie professionnelle : les Réalités de l'art et Travailler dans le champ de la création.



Table ronde Art et écologie, programme Travailler dans le champ de la création

LES RÉALITÉS DE L'ART

Grâce à l'obtention d'une subvention de la région, l'ÉSACM a proposé durant l'année 2023-2024 un programme enrichi des Réalités de l'art et mutualisé à l'ensemble du site universitaire. Le projet a été porté en partenariat avec le SUC et Clermont Auvergne Pepite.

• Introduction aux droits d'auteur·rices / 3 modules de 2h

Les droits d'auteur·rice concernent toutes les pratiques artistiques : ils permettent aux auteur·rices de décider des modes de diffusion et d'utilisation de leurs œuvres et d'être rémunéré·es en contrepartie de leur exploitation. En présentant le fonctionnement de ces droits, cet atelier a permis aux participant·es de mieux connaître et comprendre leurs droits et d'aller vers l'adoption de bonnes pratiques.

Intervenante : Zoé HALLER, chargée de vie professionnelle, ÉSACM.

• Introduction au régime social des artistes-auteur·rices / 3 modules de 2h

Dès qu'un·e artiste-auteur·rice souhaite obtenir des revenus de son travail de création (expositions, ventes d'œuvre, bourses de résidence, factures de droits d'auteur·rices, ventes sur internet, etc.) ou de la transmission de sa pratique (lectures, ateliers, interventions artistiques conférences, etc.), il est nécessaire de créer une entreprise individuelle et de déclarer ses revenus auprès de l'Urssaf des artistes-auteur·rices. Intervenante : Zoé HALLER, chargée de vie professionnelle, ÉSACM.

• La cour des trois coquins – accompagnement et résidences dans le secteur du spectacle vivant, vendredi 9 février – un après-midi

Cet après-midi d'immersion à la Cour a permis aux étudiant·es de connaître ce lieu de création et d'accompagnement des compagnies professionnelles locales, d'en saisir les missions et le fonctionnement et d'assister aux restitutions de résidence de deux compagnies (Garance ALVES & Marie GEORGE et la compagnie Komusin) actuellement en résidence. Ces restitutions ont été suivies d'un temps d'échange avec les artistes. Intervenante : Cathy AUROY (coordinatrice artistique et culturelle)

• Communiquer pour être programmé·e : tips pour les artistes émergent·es musicien·nes, lundi 12 février – une après-midi

Se faire connaître, identifier les bons outils de communication, soigner sa direction artistique ou bien faire la promotion de son projet musical en vue de le diffuser en salle, en festival... tels sont les aspects qui ont été abordés lors de cet atelier à destination des musicien·nes émergent·es. Intervenante : Anaïs DEDIT, coordinatrice du réseau RPM (recherche en pédagogie musicale), programmatrice freelance et manageuse.

• La Diode – Visites et rencontres consacrées aux arts visuels

mercredi 21 février – une après-midi

Les Ateliers : L'association Les Ateliers propose des espaces individuels de travail aux artistes au sein de 3 plateaux fonctionnant sur la mutualisation d'outils, d'idées et de savoir-faire. Cette visite a été l'occasion de comprendre le fonctionnement de cette structure fondée, incarnée et administrée par et pour des artistes du territoire et d'ailleurs. Cette visite/rencontre a permis de présenter les modalités d'accès aux espaces de travail et d'échanger avec des artistes travaillant dans ces locaux au sujet de leur parcours et de leurs usages du lieu.

Artistes en résidence : Artistes en résidence soutient la création contemporaine par la mise en place de résidences à destination d'artistes et de chercheur·ses en art contemporain. Elle œuvre pour la mobilité des artistes, la circulation des idées et la mise en commun des savoirs et savoir-faire par le développement d'un vaste réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux. Cette rencontre a permis de présenter les différentes résidences proposées par Artistes en résidence, le fonctionnement des résidences artistiques dans leur ensemble et d'échanger avec des artistes accueilli·es par la structure. Intervenantes : Marjolaine TURPIN, Audrey GALAIS (artiste et membre des Ateliers) et Isabelle HENRION (commissaire d'exposition et co-coordinatrice d'Artistes en résidence)

• **Rencontre avec Auvergne-Rhône Alpes spectacle vivant - Accompagnement et aides à la création dans le spectacle vivant / Mercredi 6 mars – un après-midi**

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est un pôle d'accompagnement, d'échange, de veille et de ressource pour les professionnel·les du spectacle vivant de la région. Les différents événements qu'elle propose sur l'ensemble du territoire régional cherchent à guider ces professionnel·les et à favoriser l'échange, la coopération et le partage entre tou·tes les acteurs et actrices des différentes filières du secteur. Intervenantes : Eglantine CHABASSEUR, responsable de la communication et Marie-Laurence SAKAËL, chargée de mission accompagnement professionnel (Auvergne-Rhône Alpes spectacle vivant).

• **L'environnement administratif du spectacle vivant, mardi 12 mars - module de 2h**

Cet atelier avait pour objectif de présenter de manière générale le paysage administratif du spectacle vivant, en détaillant le fonctionnement et les conditions d'accès au régime de l'intermittence du spectacle. Il a aussi permis de rendre compte de l'organisation professionnelle du secteur et des droits des travailleur·ses du spectacle (contrat, santé, formation, rémunération, etc.). Intervenants : Sébastien GUERRIER, musicien et représentant de la CGT Spectacle, membre du COREPS

• **Développer son projet artistique en coopérative, mardi 19 mars - un après-midi**

Développer son activité professionnelle artistique au sein d'une coopérative, c'est possible. Cela permet de rejoindre un réseau d'acteur·rices et de partager ses expériences, d'être accompagné·e individuellement, de participer à des projets collectifs et de choisir le statut de salariée·e en restant indépendant·e.

Cet atelier a permis de présenter la Coopérative d'Activité et d'Emploi Appuy Culture basée à Clermont-Ferrand, qui regroupe près de 80 artistes et porteur·ses de projets du champ culturel.

Cet atelier a également été l'occasion d'échanger avec une artiste accompagnée par Appuy Culture : Salomé CIVADE, diplômée de l'ÉSACM et de l'École Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne (Rennes), fondatrice de Multiples uniques, atelier de sérigraphie, situé à Clermont-Ferrand. Intervenantes : Paméla D'AUTHIER, Chargée

de missions et d'accompagnement - Projets culturels, Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Appuy Culture. Salomé CIVADE, artiste et fondatrice de Multiples uniques.

• **L'écosystème des arts visuels (acteur·rices, politiques et ressources), mardi 26 mars – une journée**

Quels sont les différents types d'acteur·rices du champ des arts visuels ? Quelles sont les compétences à acquérir et ensuite à mobiliser ? Quels sont les outils et ressources existants pour faciliter l'insertion et le développement professionnels des jeunes artistes ? D'appel à projets ou d'appel d'offre dans le cadre d'un marché public ?

Intervenantes : Camille TRIQUET, chargée d'information-ressource FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens). Marie TULOUP, fondatrice du Gyroscope, structure dédiée à la coordination et à l'accompagnement de projets artistiques.

• **L'art vidéo - à la lisière du cinéma et de l'art contemporain, vendredi 3 mai – un module de 2h**

Quels interlocuteur·rices, quels financements et quels circuits de diffusion ? Intervenantes : Nelly Girardeau, réalisatrice et enseignante en vidéo/cinéma à l'ESACM. Camille Varenne, artiste-vidéaste, réalisatrice de films documentaires et membre du comité de sélection international du Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand. Gabriel Soucheyre fondateur et directeur du festival Vidéoformes.

• **Documenter sa pratique dans les arts visuels, mardi 7 mai – un après-midi**

Cet atelier a détaillé les enjeux et les principes de constitution d'un portfolio et de la communication en lien avec une pratique artistique (prises de vue, mise en page du portfolio, écriture, légendes des œuvres, réseaux sociaux...)

Intervenantes : Katia PORRO est curatrice, critique d'art et traductrice américaine. Actuellement directrice d'In extenso – lieu d'art contemporain, elle a occupé divers postes dans des institutions et des galeries et a organisé des expositions en France et à l'étranger. Katia PORRO publie régulièrement des textes pour des institutions, des galeries et des revues (Revue 02, Insert, KLIMA, Point contemporain, Journal of Modern Craft, etc.). Bruno SILVA est artiste. Il expose et réalise des résidences régulièrement en France et à l'étranger

(Creux de l'Enfer, Thiers ; Violet art space, Anvers ; Flux Factory, New York ; FELT Gallery, Bergen, etc). Il co-coordonne plusieurs projets à Clermont-Ferrand comme l'association Artistes en résidence, le collectif Les ateliers ou le lieu d'exposition home alone.

• **Découverte du pôle de pratique musicale imagO, mercredi 22 mai – un après-midi**

Cette visite a été l'occasion de découvrir le pôle imagO situé à Croix-de-Neyrat, dédié à la pratique et à la découverte musicale. Il est composé de 4 studios équipés et d'un espace ressource modulable. Cette visite a aussi été l'occasion de présenter les autres équipements au service de la création et de la pratique musicale de la métropole clermontoise, comme :

- Le pôle musique/image de Cébazat, dédié à la création, à l'expérimentation sur les nouvelles formes et canaux de diffusion associant musique et image, à la répétition, à la pré-production et au travail scénique.

- Le studio MCN de la Maison de quartier de Croix-de-Neyrat qui permet aux musicien·nes d'enregistrer leurs créations (demos, maquettes, CDs...). Les musicien·nes bénéficient des conseils et du savoir-faire d'un technicien professionnel. Intervenante : Sophie CHANGEUX, cheffe de pôle musique/image à Clermont Auvergne Métropole.

• **Débuter une activité artistique, quelles démarches administratives entreprendre ? vendredi 7 juin – une matinée**

Cet atelier a permis aux étudiants de créer ensemble et de manière accompagnée leur statut professionnel, en commençant par la demande d'un numéro de SIRET, puis de les guider dans leur inscription à l'Urssaf Limousin, en évoquant la modulation des cotisations en début d'activité et le choix du statut.

Intervenantes : Isabelle HENRION co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels.

Clélia BARTHELON est artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT. Elle est également active au sein de l'association somme toute, à la fois atelier, lieu d'exposition, de résidences, de conférences et de réflexion sur le collectif. Anciennement coordinatrice des Arts en Balade, elle a accompagné des artistes dans leurs projets d'ateliers, d'expositions et de résidences.

TRAVAILLER DANS LE CHAMP DE LA CRÉATION

Le cycle Travailler dans le champ de la création a pour objectif d'accompagner les travailleur·euses de l'art (artistes, technicien·nes, diffuseur·ses, médiateur·rice, etc.) et de proposer un espace de questionnement et de réflexion sur les modèles de production et de diffusion de l'art.

Ce cycle est construit en partenariat par l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, l'association Culture en danger 63 et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

LES RENCONTRES ET LES TABLES RONDES

• **Rencontre avec l'AFDAS et Pôle emploi scène et image : Formation et accompagnement professionnel à destination des artistes**
Mercredi 18 octobre – Théâtre du Lieu-Dit

AC//RA (Art Contemporain en Auvergne Rhône-Alpes) s'est associée à l'AFDAS (assurance formation qui gère l'ensemble de la formation professionnelle du secteur des arts et de la culture) et à Pôle emploi Scènes et Images (agence spécialisée dédiée à l'accompagnement des professionnel·les du spectacle et des arts visuels). Ensemble, ils proposent un cycle de rencontres sur la formation professionnelle et l'emploi dans les arts visuels à destination des artistes·auteur·rices et des lieux d'art. Cette rencontre a permis de :

- De présenter la législation et les dispositifs liés à la formation professionnelle des artistes·auteur·rices
 - De présenter l'accompagnement proposé aux artistes·auteur·rices par Pôle emploi Scènes et Images
- Intervenant·es :
Michèle HEITZ, Conseillère Emploi Formation, AFDAS
Marc PRÉVOST, Conseiller emploi, Pôle emploi Scènes et Images

• **Table ronde : Agir pour vivre de nos pratiques**
Mardi 24 octobre – Théâtre du Lieu-Dit

Cette rencontre a été l'occasion d'un échange autour de l'actualité sociale, du fonctionnement de l'URSSAF, des pièges à éviter et du droit

d'auteur avec l'application des droits existants, les nouveaux droits liés aux réseaux numériques et à l'intelligence artificielle.

Intervenant·es :

Pierre GARÇON, sculpteur et co-secrétaire du syndicat national des artistes plasticiens CGT (le SNAPcgt)

Guillaume LANNEAU, Scénographe, graphiste et président de la Société des Auteurs des Art Visuels et de l'Image Fixe (La SAIF)

• **Table ronde : L'art au service de l'écologie**
Mercredi 11 octobre – Théâtre du Lieu-Dit

Cette table ronde a été l'occasion d'explorer les liens entre engagement militant et engagement artistique et de se questionner sur ce que peut l'art pour la prise de conscience et la sensibilisation des publics à l'égard des enjeux écologiques.

Cet engagement peut prendre la forme d'une démarche artistique tournée vers l'investigation et la mise au jour des dimensions économiques, sociales et politiques qui sous-tendent les questions écologiques. Cet engagement peut aussi se manifester dans une nouvelle appréhension de la « nature », qui ne serait non plus considérée comme le décor, le cadre spectaculaire de l'intervention de l'artiste, mais comme une partenaire et deviendrait, dès lors, le point de départ d'une nouvelle relation tissée avec le vivant.

Intervenant·es : Annelise ARA – artiste peintre connue sous le nom Earthlightened et militante ; Antonin BERNE – artiste plasticien et paysagiste ; François DEHOUX – artiste plasticien
Modération : Grégoire DELANOS – photographe plasticien, fondateur du studio La Hutte et militant

• **Table ronde : Quels impacts environnementaux de la production et de la diffusion de l'art ?**
Jeudi 25 janvier – Théâtre du Lieu-Dit

Cette deuxième table ronde permettra d'analyser collectivement le coût environnemental de l'art et ce en considérant le cycle de vie d'une œuvre, depuis le processus de production et le choix des matériaux utilisés, en passant par la diffusion

(transports, lieux et modes de diffusion) et jusqu'au stockage ou à l'éventuelle destruction des œuvres. Si on peut ici considérer les démarches artistiques à une échelle individuelle, il s'agit également d'examiner l'organisation du secteur artistique dans ses dimensions géographiques et économiques.

Cette table ronde sera également l'occasion d'un partage d'outils et d'expériences visant à soutenir les initiatives de celles et ceux qui souhaitent agir pour faire advenir le changement.

Intervenant·es : Isabelle HENRION – commissaire d'expositions et co-coordinatrice d'Artistes en résidence ;

Diego LANDIVAR – enseignant-chercheur en Economie et Humanités Numériques, ESC Clermont Business School ;
Kamel MAKHLOUFI – technicien au Fablab de l'ÉSACM

Modération : Marie SERVE

• **Journée professionnelle : Intervention artistique auprès de personnes âgées**
Vendredi 8 mars) – Ehpad La Maison des Champs Fleuris

Cette journée a permis de présenter les multiples manières dont un projet artistique et culturel peut se déployer auprès de personnes âgées (développer une création collective, accompagner une pratique artistique amateur, aller à la rencontre d'une œuvre). Elle permet de rendre compte des enjeux associés au maintien d'un accès à l'art et la culture pour les personnes âgées, du fonctionnement des structures qui les accueillent et des dimensions à prendre en compte dans l'élaboration d'un projet.

Intervenant·es :

Olivia CHASTEL (Chargée de missions, interSTICES, projet Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes), professionnelles du secteur médicosocial, Baptiste LEGENDRE (Musicien), Carton Plein (collectif pluridisciplinaire : art, architecture, sociologie, etc.)

• **Table ronde : Rémunération, droits et mobilisations collectives dans les secteurs artistiques**

Mercredi 22 mai – ESACM

Face à la précarité à laquelle les travailleur·euses de l'art sont confronté·es et à leur faible niveau de protection sociale, des artistes·auteur·rices et des professionnel·les qui travaillent à leurs côtés se mobilisent pour la construction d'un régime plus protecteur. Des syndicats et associations (SNAP-CGT, STAA CNT-SO, La Buse, la SRF, l'AFD) ont rédigé un projet de loi « pour la continuité

des revenus des artistes·auteur·rices » qui visent à intégrer les artistes·auteur·ices dans la caisse commune de l'assurance chômage. Cette rencontre sera également l'occasion de s'intéresser au régime d'assurance chômage de l'intermittence, tel qu'il a été mis en place dans le secteur du spectacle vivant, (et) de restituer les luttes collectives qui y sont associées et d'évoquer les attaques dont il fait l'objet. Il s'agira ainsi de mieux comprendre les enjeux de cette proposition de loi, les contraintes à sa mise en œuvre et ses apports aux conditions de travail dans le secteur de la création.

Intervenant·es : Clélia BARTHELON est artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT. Elle est également active au sein de l'association somme toute, à la fois atelier, lieu d'expositions, de résidences, de conférences et de réflexion sur le collectif. Anciennement coordinatrice des Arts en Balade, elle a accompagné les artistes dans leurs projets d'ateliers, d'expositions et de résidences. Aurélien CATIN est auteur et militant, membre de l'association d'éducation populaire Réseau Salarial et du collectif La Buse qui rassemble des plasticien·nes, des commissaires d'exposition et des chercheur·ses en vue de conquérir un véritable statut pour les travailleur·euses de l'art. Il est l'auteur de *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique* (2020, Riot Éditions). Sébastien GUERRIER est musicien et militant. Il est membre du SNAM-CGT et participe aux travaux du COREPS (comité régional des professions du spectacle). Il a pris part aux luttes des intermittent·es du spectacle contre les réformes récentes de leur système d'assurance chômage.

LES ATELIERS

• **Atelier 1 – Créer et gérer une association/un collectif**

Jeudi 14 mars – Centre Pierre-Bouchaudy

Dans le champ des arts visuels, l'association ou le regroupement en collectif apparaissent comme une alternative à l'exercice isolé des activités professionnelles des artistes, chercheur·ses ou organisateur·ices. Cet atelier a permis de rendre compte des démarches administratives à entreprendre au moment de la création d'une association, à préciser les obligations réglementaires et comptables associées à la gestion de la structure et à présenter les différents modèles d'organisation qu'il est possible d'adopter.

Intervenantes : Isabelle HENRION, commissaire d'exposition et co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions

et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels.

Perrine PIVERT est animatrice-formatrice au Crefad Auvergne, point d'appui à la vie associative.

• Atelier 2 – La comptabilité des artistes-auteur-ices

Mercredi 26 mars : Appuy culture et ÉSACM

Cet atelier a permis aux artistes-auteur-ices d'aller vers une autonomie dans la gestion comptable et fiscale de leur activité.

La comptabilité tenue en recettes-dépenses : connaître et respecter la nomenclature du plan comptable général, le fonctionnement général des classes, la nature fiscale des rémunérations, les dépenses déductibles, le principe de la TVA. Utiliser la comptabilité pour piloter son activité de création : recension des projets, identification des recettes et dépenses par projets, classement des projets. Calculer son coût de revient journalier. Appliquer les acquis sur un logiciel de comptabilité du marché.

Intervenant : Frank ADEBIAYE est expert-comptable. Fondateur de la fonderie de caractères libres Velvetyne, il a écrit de nombreux articles ainsi que plusieurs ouvrages sur la typographie et le design graphique. Frank Adebaye enseigne régulièrement autour des problématiques de comptabilité de création et de droit d'auteur et accompagne régulièrement les professionnels de la création dans leurs problématiques fiscales et comptables.

• Atelier 3– Communiquer sur sa pratique artistique : documenter, présenter, candidater

Accéder à des moyens pour développer un projet de recherche et de création, documenter sa pratique par le texte et par l'image, présenter son travail auprès des professionnel·les de l'art : autant d'éléments que cet atelier composé de trois modules entend aborder.

Cet atelier détaillera les enjeux et les principes de constitution d'un portfolio (prises de vue, mise en page, écriture). Il vise également à apporter aux artistes une méthodologie pour la rédaction de textes présentant un projet, une exposition ou encore leur activité de manière générale. Il présentera finalement l'écosystème de l'art contemporain et le fonctionnement des appels à projets et candidatures (bourses, résidences, commandes publiques, 1% artistiques...).

Module 1 : Documenter (prises de vue, mise en page du portfolio, légendes des œuvres, réseaux sociaux...)

Module 2 : Présenter (texte de démarche artistique, rédaction d'une biographie, description d'œuvre...)

Module 3 : Candidater (note d'intention, rédaction d'un projet, contextualisation de la candidature, élaboration d'un budget...)

Intervenant-es : Katia PORRO est curatrice, critique d'art et traductrice américaine. Actuellement directrice d'In extenso – lieu d'art contemporain, elle a occupé divers postes dans des institutions et des galeries et a organisé des expositions en France et à l'étranger. Katia Porro publie régulièrement des textes sur des artistes et des expositions dans revues (Revue 02, Insert, KLIMA, Point contemporain, Journal of Modern Craft, etc.), ainsi que des textes et des notices d'œuvres pour des institutions et des galeries. Bruno SILVA est artiste. Il expose et réalise des résidences régulièrement en France et à l'étranger.

En parallèle à sa pratique, il co-coordonne plusieurs projets à Clermont-Ferrand comme l'association Artistes en résidence et le collectif Les ateliers. Il est également cofondateur du lieu d'exposition home alonE.

• Atelier 4 – Déclarer ses revenus artistiques

Vendredi 24 mai – Salle Informatique de l'ÉSACM
Cet atelier a pour but d'accompagner les artistes dans leurs démarches auprès de l'URSSAF Limousin. Il s'adresse prioritairement aux personnes ayant déjà un compte à l'Urssaf Limousin et qui souhaitent être accompagné-es dans leurs démarches (déclaration des revenus, règlement des cotisations et contributions sociales etc.).

Intervenantes : Isabelle HENRION, co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels. Clélia BARTHELON est artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT. Elle est également active au sein de l'association somme toute, à la fois atelier, lieu d'expositions, de résidences, de conférences et de réflexion sur le collectif. Anciennement coordinatrice des Arts en Balade, elle a accompagné les artistes dans leurs projets d'ateliers, d'expositions et de résidences.

Journée professionnelle Intervention artistique auprès des personnes âgées, EHPAD des Champfleuris



COURS & STAGES PUBLICS

Les cours et stages publics de l'ÉSACM proposent de découvrir ou de se perfectionner dans une pratique artistique selon une approche contemporaine. La transversalité et la porosité des pratiques est de plus en plus affirmée, pour proposer aux élèves un plus grand panel de techniques et de moyens d'expression.

Les propositions dédiées aux adolescent·es développées en partenariat avec le Centre Camille-Claudel ont été reconduites.

COURS & ATELIERS HEBDOMADAIRES

LES COURS - ADULTES

L'ÉSACM propose six cours hebdomadaires (3 cours dédoublés), d'un format de 3 heures qui permet le temps long de l'installation dans une pratique de création. L'offre compte deux cours en dessin modèle vivant, deux en approche technique et expressive du dessin, ainsi que deux cours en peinture.

Ils comptent 120 inscrit·es à raison de 20 personnes par cours.

Chaque cours bénéficie de l'accompagnement d'un·e enseignant·e spécifique : David BLASCO, plasticien, pour le cours d'approche technique et expressive du dessin ; Audrey GALAIS, plasticienne, pour le cours de dessin d'après modèle vivant, et Hélène LATTE, peintre, pour le cours axé sur la couleur.

Pendant l'année, chaque enseignante a été amenée à rencontrer les groupes des deux autres, de façon à leur apporter un point de vue différent et singulier, et les aider à cheminer vers leurs propres modes d'expression. Des artistes extérieur·es ont été invité·es sur une séance par groupe, afin que les élèves puissent accueillir et approcher une autre démarche artistique. En 2023-2024 il s'agissait de Hervé BRÉHIER, Jean-Christophe DE CLERC, et François HENNINGER.

Enfin, chaque groupe a pu bénéficier d'une séance d'initiation aux techniques d'impression accompagnées par Clara PULEIO, assistante d'enseignement au sein de l'atelier impression-édition de l'ÉSACM, avec l'objectif de faire découvrir aux élèves les expérimentations permises par les différents plateaux techniques de l'école.

Une exposition des travaux des élèves a eu lieu du 3 au 5 juillet 2024 à l'ÉSACM. Le parti pris de l'exposition a justement été de mettre en avant les pas de côté générés par ces invitations et initiations.

LES ATELIERS - ADOS

L'ÉSACM a reconduit pour la deuxième année un programme d'ateliers hebdomadaires pour adolescent·es (12 à 17 ans) en partenariat avec le centre Camille-Claudel. Les ateliers sont encadrés tour à tour par des intervenant·es de l'ÉSACM ou du centre Camille-Claudel, et se déploient dans les deux lieux pour permettre de mutualiser les équipements et les approches.

Après une première année d'expérimentation, les bilans réalisés auprès des jeunes révélaient une demande de s'attarder davantage sur certaines pratiques, au lieu d'en changer à chaque séance. En réponse, ce sont deux cycles, l'un au premier semestre et l'autre au deuxième, pensé en complémentarité, qui proposaient d'explorer d'une part la création graphique et la retouche d'image, et d'autre part la peinture.



Initiation à la gravure avec Clara PULEIO

LES STAGES

STAGE DE DESIGN TEXTILE - ADOS

Pendant les vacances de printemps 2023, l'ÉSACM et le centre Camille-Claudel se sont une nouvelle fois associés pour proposer un stage de design textile à un public adolescent (12-17 ans). Le stage se déroulait sur une semaine et a eu lieu au FabLab de l'ÉSACM afin de proposer aux jeunes une expérimentation en design textile. Ils et elles ont travaillé autour de la brodeuse numérique et de l'imprimante textile, accompagnés-es par des intervenantes de l'ÉSACM et de Camille-Claudel, ainsi que par la responsable du FabLab.

STAGES DE SCULPTURE - ADULTES :

En 2023-2024, l'ÉSACM a accueilli 10 stages de sculpture de 8 heures chacun, sur une journée ou deux demi-journées, en week-end, pour un groupe de 12 personnes maximum. Ce cycle de stages a rassemblé sur l'année une centaine d'inscriptions, autour d'expérimentations de modelage ou de moulage.

STAGES DE PHOTOGRAPHIE - ADULTES :

En 2023-2024, l'ÉSACM a proposé 4 stages de photographie à la journée, sur des samedis. Ces stages explorent à la fois des techniques de retouches numérique, de la prise de vue en studio, ou encore des techniques de photos argentiques anciennes comme le sténopé.



Ateliers arts plastiques hebdomadaires en partenariat avec Camille-Claudel



Ateliers arts plastiques hebdomadaires en partenariat avec Camille-Claudel



Exposition des élèves des cours publics



Exposition des élèves des cours publics



Intervention de Anthony DURANTHON auprès des élèves de peinture

ATE- LIERS & STAGES PRÉPA

Les ateliers et stages préparatoires sont dispensés par Audrey GALAIS et David BLASCO, plasticien·nes, et enseignant·es auprès des élèves des cours publics à l'ÉSACM.

LES ATELIERS PRÉPARATOIRES

Les ateliers préparatoires se sont déroulés un week-end par mois du 7 octobre 2023 au 10 mars 2024 et ont compté 20 inscrit·es.

Les ateliers préparatoires proposent d'accompagner de futur·es candidat·es aux écoles d'art et de design dans l'exploration de pratiques artistiques, de références théoriques, et de les préparer aux spécificités des examens d'entrée. Ce format permet aussi de les accompagner dans leurs choix d'orientation et leur recherche de cursus, d'écoles d'art, de design, d'architecture, ou d'universités, qui proposent l'approche la plus en accord avec leur singularité.

Sur ces 20 élèves, 8 ont passé l'examen d'entrée de l'ÉSACM. Les autres, après avoir été accompagné·es tout au long de cette année dans l'exploration de l'orientation qui leur correspond le mieux, ont choisi d'autres voies. Parmi celles et ceux qui ont passé l'examen d'entrée, deux ont intégré la première année à l'ÉSACM.

LES STAGES PRÉPARATOIRES

- les 23 et 24 mars 2024
- les 13 et 14 avril 2024

Les stages préparatoires sont des formats de 2 jours intensifs à l'ÉSACM pour travailler à la préparation de l'examen d'entrée. Ils ont comporté un temps de préparation à l'épreuve

d'admissibilité, ainsi qu'un accompagnement dans la sélection des travaux personnels à présenter lors de l'entretien, et une mise en situation préfigurant la rencontre avec le jury.

27 personnes ont suivi ces stages préparatoires, et 23 ont passé l'examen d'entrée. 10 ont été retenues pour intégrer l'ÉSACM.

LE STAGE PRÉPARATOIRE CROISÉ AVEC L'ÉCOLE D'ART DE RIOM

(15 inscrit·es maximum)

En 2023 - 2024, un stage préparatoire a été mis en place pour la première fois en partenariat avec l'école d'art de Riom. Ce stage de 4 jours, proposé pendant les vacances d'hiver, a permis deux jours de pratique artistique à l'école de Riom, suivi de deux jours de préparation aux épreuves de l'examen d'entrée à l'ÉSACM. Il a été encadré par deux enseignant·es de l'école de Riom et deux de l'ÉSACM.

10 personnes ont suivi ce stage, et 3 ont passé l'examen d'entrée. Aucune n'a intégré l'ÉSACM.



LES PUBLICA- TIONS

- *Pour des écoles d'art féministes !* partage le contenu de conférences, entretiens, workshops et groupes de discussion qui ont eu lieu à l'école entre 2017 et 2022, aux éditions Tombolo Presses et aux Presses du Réel.
- *Trajectoires*, livret synthèse de l'enquête de Zoé HALLER sur les trajectoires des diplômé-es de l'ÉSACM





Membre du site



Soutenu par





**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2025

Budget primitif 2025

Convoqué le 17 mars 2025, le Conseil d'Administration de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole s'est déroulé le jeudi 27 mars 2025 à partir de 14h30 en mode hybride (présentiel et visio-conférence).

Étaient présents les membres dont les noms suivent :

Isabelle LAVEST, Présidente de l'EPCC

Rémi CHABRILLAT

Chantal LELIEVRE (Visio)

Yannick GONZALEZ

Forrest PATTERSON

Vincent BLESBOIS

Andréa MALAPERT

Joel MATHURIN (Préfet), Anne NOUGUIER (DGCA), Marc DROUET (DRAC ARA) sont représentés par Ubavka ZARIC (DRAC ARA) (visio) et Thomas KOCEK

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BRIAT donne pouvoir à Isabelle LAVEST

Fabienne VOUTE donne pouvoir à Chantal LELIEVRE

Sophie AUGER GRAPPIN donne pouvoir à Yannick GONZALEZ

Mathias BERNARD donne pouvoir à Forrest PATTERSON

Michèle MARTEL donne pouvoir à Vincent BLESBOIS

Poe RICHARD-GLOAGUEN donne pouvoir à Andréa MALAPERT

Membres excusés

Jérôme AUSLENDER

Sondès EL HAFIDHI

Maxime MARION

ÉSACM :

Sandrine REBEYRAT, Directrice

Frédérique RUTYNA, Secrétaire générale

Carole TILLY, assistante de direction, secrétaire de séance

Représentants des services :

Pierre PATUREAU MIRAND, Direction de la Culture – Clermont Auvergne Métropole

Ce budget est établi conformément aux règles de la nomenclature comptable M57.

Il intègre l'affectation anticipée du résultat de l'exercice 2024, validé par Monsieur le Trésorier Municipal, comptable public de l'EPCC.

L'affectation définitive du résultat n'interviendra qu'après le vote du compte administratif 2024, lors du Conseil d'Administration du mois de juin 2025.

Les grandes masses du budget 2025 se présentent comme suit :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
Dépenses/Recettes	310 422,36 €	3 547 791,14 €	3 858 213,50 €

Les dépenses et recettes réelles de l'exercice 2025 sont évaluées comme suit :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
Dépenses réelles	212 542,36 €	3 439 771,14 €	3 652 313,50 €
Recettes réelles	193 522,36 €	3 458 791,14 €	3 652 313,50 €

Il ressort de ce tableau un montant d'autofinancement brut de 19 020 €, qui représente 8,95 % du financement des dépenses réelles d'investissement.

En fonctionnement, les dépenses réelles s'établissent à 3 439 771,14 €.

Avec 3 458 791,14 € de recettes réelles de fonctionnement, incluant une reprise des résultats de fonctionnement de 332 131,14 €, l'autofinancement dégagé au stade du budget primitif atteint 19 020 €, avec un virement à la section d'investissement de 4 220 € et un solde d'amortissement des biens et subventions de 14 800 €. Il contribue à financer un volume d'investissement de 149 844,16 € (toutes dépenses réelles d'investissement, hors remboursement du capital de dette et déficit antérieur reporté).

Sur les 425 653,50 € d'excédent de fonctionnement dégagés en 2024, 93 522,36 € sont consacrés à la couverture du déficit global d'investissement 2024 (dont 61 698,20 € de déficit d'investissement 2024 et 31 824,16 € de déficit sur reports). Les 332 131,14 € restant sont reportés en section de fonctionnement.

Cet excédent de fonctionnement 2024 reporté en 2025 est en hausse par rapport à l'exercice budgétaire précédent (+ 234 852,13 €) et correspond à 9,36% du budget total 2025 (2,91% en 2024).

Cette hausse de l'excédent de fonctionnement de clôture 2024 reporté en 2025 s'explique par :

- la baisse de 100 663,45 € des excédents de fonctionnement antérieurs reportés entre 2023 et 2024,
- partiellement compensée par une hausse du résultat de fonctionnement constaté entre 2023 et 2024 de 326 270,79 € résultant de la baisse significative des dépenses de fonctionnement réalisées (- 209 532,74 €) simultanément à la hausse conséquente des recettes de fonctionnement (+ 116 738,05 €).

Le résultat de clôture de fonctionnement à affecter passe ainsi de 200 046,16 € en 2023 à 425 653,50 € en 2024, soit une hausse de 225 607,34 €.

Dans le même temps, le besoin de financement global de la section d'investissement (déficit de la section d'investissement + déficit sur reports) à couvrir par l'affectation au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » passe de 102 767,15 € à 93 522,36 €, soit une baisse de 9 244,79 € entre 2024 et 2025.

Il vous est proposé d'étudier successivement par chapitre, les sections de fonctionnement et d'investissement et d'analyser les principales ouvertures de crédits en recettes et en dépenses.

Dépenses de fonctionnement : 3 547 791,14 €

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget primitif 2025 s'élèvent à 3 439 771,14 € (3 160 219 € en 2024), en hausse de 279 552,14 € par rapport au BP 2024 (soit + 8,85 %) et en hausse de 509 494,78 € par rapport au réalisé 2024 (soit + 17,38 %).

Elles se décomposent en :

- Charges à caractère général : 907 760,77 €

Les charges à caractère général, dont la ventilation par nature est détaillée dans le tableau en annexe, sont en hausse de 328 849,95 € par rapport au réalisé 2024, soit une progression de 56,8 %.

La réduction globale du niveau de réalisation 2024 des charges à caractère général résulte des mesures exceptionnelles maintenues pour maîtriser les dépenses dans l'optique de reconstituer un « fonds de roulement » (Maîtrise du nombre d'intervenant-es et donc des frais associés, limitation des voyages d'études, limitation des travaux de maintenance ...).

La majoration de crédits octroyés en 2025 par rapport au réalisé 2024 va permettre d'assouplir les efforts de rigueur pour retrouver une capacité de programmation (invitations, voyages d'études, professionnalisation, etc), afin de répondre à un haut niveau d'exigence pédagogique :

- Editorialisation de la programmation pédagogique avec maîtrise du nombre d'intervenant-es ;
- Réactivation de voyages d'étude ;
- Elargissement du programme de résidences en Europe ;
- Poursuite du travail engagé autour de la préparation des étudiant-es et des jeunes diplômé-es à la vie professionnelle en lien avec différents partenaires, incluant une ouverture aux étudiant-es de l'ensemble du site universitaire (Pépîte, SUC) ;
- Déploiement de nouvelles actions de La Balise dans les quartiers des Vergnes et de La Gauthière ;
- Mise en place d'un plan de formations en privilégiant celles proposées par le CNFPT,
- Reconduction du programme de sensibilisation à la prévention des discriminations et de toutes les formes d'agissements et de violence sexistes et sexuels auprès des nouveaux-elles entrant-es (étudiant-es, personnels, chercheur-euses) grâce à des financements de la Région, ainsi qu'un appui à structuration et à la formation de la cellule d'écoute.

- Charges de personnel : 2 395 400 €

La masse salariale augmente de 163 828,47 € par rapport au réalisé 2024, soit + 7,34%.

Cette évaluation est établie à partir des crédits consommés en 2024, actualisés des éléments suivants :

- Hausse des cotisations de retraite (CNRACL) de 3 points à compter du 1er février 2025 ;
- Intégration du « Glissement Vieillesse Technicité » de 3% ;
- Doublement de la prime ISOE des PEA/AEA ;
- Hausse de la valeur des titres restaurants (de 9,60 € à 10,50 €) et de la prise en charge (50 à 60%) ;
- Participation de l'employeur au titre des cotisations d'assurance au titre du maintien de salaire ;
- Reprise des invitations et maintien des heures de monitorat (partiellement compensées par un appel à projet de la Région) ;
- Recrutement de deux agents contractuels dans le cadre de contrats de surcroît d'activité (adjoint administratif pour soulager l'équipe de direction dans le cadre de l'évaluation du HCERES et Assistante d'enseignement artistique pour la réorganisation de l'atelier volume) ;
- Evolution du temps de travail du technicien FabLab sur un poste hybride 50% FabLab et 50% Support informatique (compensé par le départ de l'ingénieur informatique).

- **Autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles : 135 010,37 €** en progression de 17 800,81 € (soit + 15,19%) par rapport au réalisé 2024.

Elles se composent principalement des bourses versées aux chercheur-euses, aux étudiant-es partant en mobilité et à l'écrivain en résidence (114 000 €) ainsi que des redevances pour les licences informatiques (15 000 €).

- **Charges financières : 1 100 €** pour le règlement des Intérêts des emprunts liés aux bâtiments et matériels transférés

Les dépenses d'ordre de fonctionnement du Budget primitif 2025 s'élèvent à 108 020 € et comprennent :

- **les dotations aux amortissements : 103 800 €** pour les matériels acquis depuis la création de l'EPCC.

- **le virement à la section d'investissement : 4 220 €** qui, avec le solde excédentaire des amortissements des biens et subventions constituent une ressource propre de la section d'investissement et contribuent ainsi à l'équilibre réel du budget par la couverture du remboursement en capital de la dette, évaluée à 1 000 € en 2025.

Recettes de fonctionnement : 3 547 791,14 €
--

Les recettes réelles de fonctionnement du Budget primitif 2025 s'élèvent à 3 458 791,14 € et augmentent de 102 080,82 € par rapport au réalisé 2024 (soit + 3,04%).

Hors excédent de fonctionnement reporté de 2024, les recettes réelles de fonctionnement 2025 diminuent de 132 771,31 € par rapport au réalisé 2024 (soit - 4,07 %).

- **Produits des services : 95 920 €** qui concernent notamment les droits d'inscription au cursus, aux ateliers et stages préparatoires, aux cours publics et stages d'arts plastiques pour 90 000 €.

- **Dotations et participations : 3 023 740 €** qui se décomposent comme suit :

- 2 310 000 € de Clermont Auvergne Métropole au titre du fonctionnement de l'ESACM : Suppression de la part de subvention concernant le remboursement des emprunts (100 000€) compensée par une majoration de 50 000€ pour le financement des mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents (revalorisation de la prime ISOE, hausse de la valeur faciale des titres-restaurants (de 9,60 € à 10,50 € avec hausse de la participation financière de l'employeur sur ces titres de 50 à 60%)

A cette subvention s'ajoutent 15 000 € au titre de la politique de la ville pour le projet d'éducation artistique et culturelle dans les quartiers de La Gauthière et Les Vergnes,

- 339 600 € des services de l'Etat : 338 600 € de la DRAC et 1 000 € du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET),

- 196 140 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont 150 000 € de subvention de fonctionnement (en attente de notification) et 46 140 € de subventions diverses via des appels à projet (notification 2024),

- 40 000 € de la ville de Clermont-Ferrand,

- 60 000 € de participation de la Fondation Michelin au titre du mécénat

- 60 000 € de subventions diverses (programme ERASMUS, CVEC, appels à projets de l'UCA, Culture et diversité, Cordées de la réussite, Institut français,...)

- 3 000 € de subvention du Conseil Départemental.

- **Autres produits de gestion courante, produits exceptionnel et atténuations de charges : 6 500 €**

- **Résultat de fonctionnement 2024 reporté : 332 131,14 €**

- Les **recettes d'ordre** de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 89 000 € (en légère hausse de 7 800 € par rapport au réalisé 2024) et correspondent à l'amortissement de la subvention d'équipement versée par Clermont Auvergne Métropole chaque année dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement

Dépenses d'investissement : 310 422,36 €

Les dépenses réelles d'investissement du Budget primitif 2024 s'élèvent à 212 542,36€ et diminuent globalement de 67 224,79 € par rapport au Budget total 2024 (soit - 24,03 %). Hors déficit d'investissement reporté de 2024, les dépenses réelles d'investissement 2025 diminuent de 26 155,84 € par rapport au Budget total 2024 (soit -14,78%).

Les dépenses d'investissement comprennent :

- **Remboursement du capital de la dette : 1 000 €** (en baisse de 100 000€ par rapport à 2024 suite à l'extinction d'une partie de la dette),

- Immobilisations incorporelles : 30 989,80 €

Ces crédits comprennent

- 30 000 € pour l'acquisition d'un nouveau logiciel pédagogique)
- 989,80€ de reports 2024

- Immobilisations corporelles : 82 167,93 €

Ces crédits comprennent

- 23 736,17 € (dont 736,17€ de report de crédits 2024) pour l'acquisition de matériel informatique pour le personnel ;
- 22 224,94 € (dont 2 624,94€ de report de crédits 2024) pour l'acquisition de mobilier : aménagement de certains lieux de vie à destination des étudiants et notamment l'agencement de coins de convivialité à la bibliothèque (dépenses partiellement compensées par un appel à projet de la Région)
- 36 206,82 € (dont 13 786,82€ de report de crédits 2024) pour le renouvellement de matériel et outillage divers pour la pédagogie rendu nécessaire par les évolutions technologiques (photo, vidéo, son, impression/édition).

- Immobilisations reçues en affectation : 36 686,43 €

Ces crédits comprennent 23 000€ de crédits 2025 et 13 686,43€ de reports de crédits 2024.

Il s'agit de sommes allouées aux travaux d'aménagement du jardin (dépenses partiellement compensées par un appel à projet de la Région) et au changement d'une partie des extincteurs.

- Déficit d'investissement reporté : 61 698,20 € couvert par l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024).

- Opérations d'ordre entre sections (Amortissement de la subvention d'investissement transférée au compte de résultat) : **97 880 €**

Recettes d'investissement : 310 422,36 €

La section d'investissement est abondée en recettes par :

- Dotations et fonds divers : 93 522,36 €

Ces crédits correspondent à la partie de l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2024, réaffecté par anticipation à la couverture du déficit de la section d'investissement repris au budget 2025.

- Subvention d'investissement : 100 000 €

- 60 000 € versés par Clermont Auvergne Métropole (en baisse de 10 000 € par rapport à 2024) dans l'attente de la rédaction d'une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) portée par la nouvelle direction
- 40 000 € versés par la Région sur appel à projet : 34 000 € au titre de l'équipement de lieux de convivialité à destination des étudiants et 6 000 € pour l'aménagement du FabLab (travaux réalisés en 2024).

- Virement de la section de fonctionnement : 4 220 €

- Dotation aux amortissements des biens : 103 800 €

Vous trouverez le détail de ces crédits dans le tableau de synthèse joint.



Après présentation détaillée du projet de budget qui est soumis au débat et au vote, le Conseil d'administration examine les documents budgétaires.

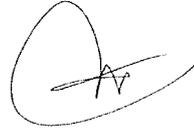
Il est proposé aux administrateur·rices:

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2025 d'un montant total de 3 547 791,14 € en section de fonctionnement et 310 422,36 € en section d'investissement,
- de passer au vote de ce budget primitif 2025, étant précisé qu'il a lieu par nature, au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour celle d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser la Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 – Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette

budgétaire du Budget primitif 2025 et la Présidente devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil d'administration.

Mis aux voix après débat, le budget primitif 2025 de l'ESACM est adopté à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.
La Présidente du Conseil d'Administration



Isabelle LAVEST

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2025 - Budget annexe ECOLE SUPERIEURE ART CLERMONT METROPOLE

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Budget primitif 2024	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 500,00	2 681,00	2 680,20	3 000,00		3 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	100 000,00	100 000,00	63 280,97	110 000,00		110 000,00
60622	CARBURANTS	1 500,00	2 697,00	2 497,32	3 000,00		3 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 000,00	1 526,00	1 513,01	5 000,00		5 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 500,00	4 500,00	1 871,62	3 000,00		3 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	9 475,00	9 475,00	9 074,03	10 000,00		10 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00	1 000,00	547,09	1 500,00		1 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 500,00	4 500,00	4 043,67	5 000,00		5 000,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)						12 000,00
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0,00	300,00	144,08	300,00		300,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	45 143,00	45 143,00	42 163,28	53 000,00		53 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0,00	7 000,00	2 085,87	10 000,00		10 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	0,00	1 050,00	1 050,00			
61351	MATERIEL ROULANT	10 000,00	12 041,00	10 791,72	23 000,00		23 000,00
61358	AUTRES	30 000,00	26 000,00	16 456,05	40 000,00		40 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	0,00	0,00	0,00			
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	30 000,00	34 700,00	30 917,76	50 000,00		50 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	1 500,00	3 833,00	3 830,52	2 000,00		2 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	5 000,00	10 000,00	7 815,43	10 000,00		10 000,00
6156	MAINTENANCE	31 030,00	31 030,00	25 314,48	36 100,00		36 100,00
6168	AUTRES	13 148,00	14 120,00	13 734,13	17 220,00		17 220,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	12 000,00	12 000,00	11 912,80	12 000,00		0,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	18 000,00	16 959,00	650,00	30 000,00		30 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0,00	3 400,00	1 812,00	5 000,00		5 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	72 000,00	63 673,00	52 048,58	81 500,00		81 500,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	1 500,00	4 041,00	4 040,64	5 000,00		5 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX				10 000,00		10 000,00
6228	DIVERS	97 000,00	75 000,00	74 635,78	90 000,00		90 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	300,00	300,00	300,00	300,00		300,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	31 000,00	28 270,00	26 120,00	25 000,00		25 000,00
6234	RECEPTIONS	7 000,00	14 480,00	12 350,28	16 500,00		16 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	0,00	150,00	141,60	5 000,00		5 000,00
6237	Publications	6 000,00	8 670,00	6 974,24	40 000,00		40 000,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	30 000,00	28 801,00	11 548,77	30 000,00		30 000,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	5 000,00	5 373,00	2 941,35	8 000,00		8 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	3 000,00	2 088,00	755,75	2 000,00		2 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	10 860,00	11 560,00	11 548,96	11 860,00		11 860,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10,00	160,00	46,78	100,00		100,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	14 500,00	14 500,00	13 690,42	20 980,77		20 980,77
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	4 000,00	4 000,00	163,20	4 000,00		4 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	4 000,00	2 500,00	0,00	5 500,00		5 500,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	0,00	0,00			
62878	A DES TIERS	124 195,00	122 222,00	106 393,52	121 400,00		121 400,00
6288	AUTRES	50,00	50,00	0,00	0,00		0,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00	14,00	13,76			
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	100,00	1 012,00	1 011,16	0,00		0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés				1 500,00		1 500,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		730 809,00	730 809,00	578 910,82	907 760,77		907 760,77
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00	0,00	0,00			
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	418 000,00	415 410,00	414 950,11	390 000,00		390 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	24 000,00	23 032,00	23 032,00	24 000,00		24 000,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L	7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00		7 200,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	21 500,00	21 500,00	20 731,59	21 000,00		21 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	550 000,00	509 933,00	506 738,72	550 000,00		550 000,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	550,00	2 139,00	2 138,65	2 500,00		2 500,00
64113	NBI	1 000,00	2 209,00	2 208,31	2 500,00		2 500,00
64118	AUTRES INDEMNITES	80 000,00	80 000,00	66 464,48	70 000,00		70 000,00
64131	REMUNERATIONS	600 000,00	635 152,00	635 151,31	650 000,00		650 000,00
64132	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	0,00	2 446,00	2 445,36	2 500,00		2 500,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	290 000,00	290 000,00	284 678,06	300 000,00		300 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	225 000,00	225 000,00	195 510,52	280 000,00		280 000,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	23 000,00	26 139,00	26 139,00	30 000,00		30 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	7 000,00	7 000,00	6 373,60	7 000,00		7 000,00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 700,00	2 700,00	1 899,42	2 500,00		2 500,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	0,00	191,00	190,40	200,00		200,00
6488	Autres charges	50 000,00	49 899,00	42 920,00	55 000,00		55 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 300 950,00	2 300 950,00	2 231 571,53	2 395 400,00		2 395 400,00

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
65131	BOURSES	110 000,00	109 425,00	102 165,00	114 000,00		114 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	0,00	0,00	0,00	1 000,00		1 000,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	500,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65818	Autres	14 000,00	14 400,00	14 367,68	15 000,00		15 000,00
6584	AMENDES FISCALES ET PENALES	0,00	675,00	675,00			
65888	AUTRES	10,00	10,00	1,88	5 010,37		5 010,37
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		124 510,00	124 510,00	117 209,56	135 010,37		135 010,37
661133	A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	3 500,00	3 500,00	2 584,45	1 100,00		1 100,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		3 500,00	3 500,00	2 584,45	1 100,00		1 100,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	450,00	450,00	0,00	500,00		500,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		450,00	450,00	0,00	500,00		500,00
6817	DOT. AUX DEPRECIAT. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	0,00	0,00			
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		3 160 219,00	3 160 219,00	2 930 276,36	3 439 771,14		3 439 771,14
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	99 000,00	99 000,00	0,00	4 220,00		4 220,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		99 000,00	99 000,00	0,00	4 220,00		4 220,00
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	84 000,00	84 000,00	81 980,46	103 800,00		103 800,00
CHAPITRE 042 - OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		84 000,00	84 000,00	81 980,46	103 800,00		103 800,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		183 000,00	183 000,00	81 980,46	108 020,00		108 020,00
TOTAL DEPENSES		3 343 219,00	3 343 219,00	3 012 256,82	3 547 791,14		3 547 791,14

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	97 279,01	97 279,01	97 279,01	332 131,14		332 131,14
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		97 279,01	97 279,01	97 279,01	332 131,14		332 131,14
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 000,00	1 000,00	283,70	500,00		500,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	0,00	0,00	0,00			
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		1 000,00	1 000,00	283,70	500,00		500,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	98 000,00	98 000,00	85 231,00	90 000,00		90 000,00
706988	Autres	5 500,00	5 500,00	8 176,84	5 500,00		5 500,00
70845	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	0,00	0,00	30,00		30,00
70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP				390,00		390,00
70878	PAR DES TIERS	0,00	0,00	0,00			
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		103 500,00	103 500,00	93 407,84	95 920,00		95 920,00
74718	AUTRES	336 930,00	336 930,00	368 432,00	339 600,00		339 600,00
7472	REGIONS	200 500,00	200 500,00	230 503,56	196 140,00		196 140,00
7473	DEPARTEMENTS	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00
74748	AUTRES COMMUNES	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00
74758	AUTRES GROUPEMENTS	2 375 000,00	2 375 000,00	2 375 000,00	2 325 000,00		2 325 000,00
747888	AUTRES	102 000,00	102 000,00	140 038,22	120 000,00		120 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		3 057 430,00	3 057 430,00	3 156 973,78	3 023 740,00		3 023 740,00
75888	AUTRES	2 009,99	2 009,99	8 765,99	6 500,00		6 500,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 009,99	2 009,99	8 765,99	6 500,00		6 500,00
773	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	0,00	0,00			
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	0,00	0,00			
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	0,00	0,00			
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		3 261 219,00	3 261 219,00	3 356 710,32	3 458 791,14		3 458 791,14
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	82 000,00	82 000,00	81 200,00	89 000,00		89 000,00
CHAPITRE 042 - OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		82 000,00	82 000,00	81 200,00	89 000,00		89 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		82 000,00	82 000,00	81 200,00	89 000,00		89 000,00
TOTAL RECETTES		3 343 219,00	3 343 219,00	3 437 910,32	3 547 791,14		3 547 791,14

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	102 767,15	102 767,15	102 767,15	61 698,20		61 698,20
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		102 767,15	102 767,15	102 767,15	61 698,20		61 698,20
168758	AUTRES GROUPEMENTS	101 000,00	101 000,00	100 991,56	1 000,00		1 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		101 000,00	101 000,00	100 991,56	1 000,00		1 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	0,00			
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	1 000,00	0,00	30 000,00	989,80	30 989,80
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	1 000,00	0,00	30 000,00	989,80	30 989,80
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	0,00	0,00			
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	19 500,00	19 500,00			
21831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00			
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	10 000,00	750,00	0,00	23 000,00	736,17	23 736,17
21841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00			
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10 000,00	11 134,00	8 258,09	19 600,00	2 624,94	22 224,94
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	0,00	0,00	0,00			
2188	AUTRES	26 000,00	23 616,00	3 729,01	22 420,00	13 786,82	36 206,82
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		46 000,00	55 000,00	31 487,10	65 020,00	17 147,93	82 167,93
2228	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS				20 000,00		20 000,00
22312	BATIMENTS SCOLAIRES	30 000,00	20 000,00	0,00	3 000,00	13 686,43	16 686,43
CHAPITRE 22 - IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		30 000,00	20 000,00	0,00	23 000,00	13 686,43	36 686,43
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		279 767,15	279 767,15	235 245,81	180 718,20	31 824,16	212 542,36
13912	SUB. TRANSF CPTÉ RESULT REGIONS	4 000,00	4 000,00	3 200,00	8 000,00		8 000,00
139158	SUBV TRANSF CPTÉ RESULT AUTRE GROUPEMENT	78 000,00	78 000,00	78 000,00	81 000,00		81 000,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		82 000,00	82 000,00	81 200,00	89 000,00		89 000,00
22312	BATIMENTS SCOLAIRES				8 880,00		8 880,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES				0,00	8 880,00		8 880,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		82 000,00	82 000,00	81 200,00	97 880,00		97 880,00
TOTAL DEPENSES		361 767,15	361 767,15	316 445,81	278 598,20	31 824,16	310 422,36

RECETTES		Budget primitif 2024	Budget total 2024	Réalisé 2024	Budget primitif 2025	Reports	Budget total 2025
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	102 767,15	102 767,15	102 767,15	93 522,36		93 522,36
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		102 767,15	102 767,15	102 767,15	93 522,36		93 522,36
1312	REGIONS	6 000,00	6 000,00	0,00	40 000,00		40 000,00
13158	AUTRES GROUPEMENTS	70 000,00	70 000,00	70 000,00	60 000,00		60 000,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		76 000,00	76 000,00	70 000,00	100 000,00		100 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		178 767,15	178 767,15	172 767,15	193 522,36		193 522,36
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	99 000,00	99 000,00	0,00	4 220,00		4 220,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		99 000,00	99 000,00	0,00	4 220,00		4 220,00
2805	CONCESSIONS, BREVETS,LICENCES,MARQUES,PROCEDES,LOG	2 000,00	2 000,00	1 735,00	9 000,00		9 000,00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	5 000,00	5 000,00	4 771,00	5 000,00		5 000,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 000,00	1 000,00	714,00	4 300,00		4 300,00
281831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00			
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	33 000,00	33 000,00	32 898,80	37 000,00		37 000,00
281841	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	0,00	0,00	0,00			
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	2 000,00	2 000,00	1 677,54	4 500,00		4 500,00
28188	AUTRES	41 000,00	41 000,00	40 184,12	44 000,00		44 000,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		84 000,00	84 000,00	81 980,46	103 800,00		103 800,00
2031	FRAIS D'ETUDES				8 880,00		8 880,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES				0,00	8 880,00		8 880,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		183 000,00	183 000,00	81 980,46	116 900,00		116 900,00
TOTAL RECETTES		361 767,15	361 767,15	254 747,61	310 422,36		310 422,36



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2025

Aides à la mobilité internationale individuelle

Convoqué le 17 mars 2025, le Conseil d'Administration de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole s'est déroulé le jeudi 27 mars 2025 à partir de 14h30 en mode hybride (présentiel et visio-conférence).

Étaient présents les membres dont les noms suivent :

Isabelle LAVEST, Présidente de l'EPCC

Rémi CHABRILLAT

Chantal LELIEVRE (Visio)

Yannick GONZALEZ

Forrest PATTERSON

Vincent BLESBOIS

Andréa MALAPERT

Joel MATHURIN (Préfet), Anne NOUGUIER (DGCA), Marc DROUET (DRAC ARA) sont représentés par Ubavka ZARIC (DRAC ARA) (visio) et Thomas KOCEK

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BRIAT donne pouvoir à Isabelle LAVEST

Fabienne VOUTE donne pouvoir à Chantal LELIEVRE

Sophie AUGER GRAPPIN donne pouvoir à Yannick GONZALEZ

Mathias BERNARD donne pouvoir à Forrest PATTERSON

Michèle MARTEL donne pouvoir à Vincent BLESBOIS

Poe RICHARD-GLOAGUEN donne pouvoir à Andréa MALAPERT

Membres excusés

Jérôme AUSLENDER

Sondès EL HAFIDHI

Maxime MARION

ÉSACM :

Sandrine REBEYRAT, Directrice

Frédérique RUTYNA, Secrétaire générale

Carole TILLY, assistante de direction, secrétaire de séance

Représentants des services :

Pierre PATUREAU MIRAND, Direction de la Culture – Clermont Auvergne Métropole

Une délibération du 28 mars 2023 a permis d'ajuster les modalités d'attribution des aides à la mobilité internationale des étudiant-es pour correspondre aux nouvelles règles en vigueur dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027.

Toutefois, consciente des défis posés par l'inflation et de leurs impacts sur la participation et la mise en œuvre du programme, **la commission européenne a décidé d'augmenter le niveau des bourses de mobilité** à compter de la subvention 2024-2026 par :

- l'attribution à tout-es les étudiant-es d'une **contribution aux frais de voyages** avec un écart plus significatif pour l'usage de transports éco-responsables (précédemment complément de 50€, écart pouvant à présent aller jusqu'à 205€)
- la **modification du mode de calcul** de la part des bourses contribuant aux frais de séjour qui prend en compte autant le pays de destination que le pays d'envoi (les barèmes sont par contre restés similaires à ceux précédemment attribuables)

À titre d'exemple, le tableau ci-dessous indique les montants attribuables aux étudiant-es, sur la subvention 2024-2026, pour les mobilités longue durée (2 mois à 12 mois) :

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR			
Destination		Mobilité d'études	Mobilité de stage (+150€)
Groupe 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, <u>France</u> , Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède. Inclus aussi Pays partenaires Région 14 : Suisse et Royaume Uni	292 € à 606 € /mois	460 € à 750 € /mois
Groupes 2/3	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	225 € à 550 € /mois	375 € à 700 € /mois
	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie		
Groupe 1 vers Groupe 1	Bourse « moyenne » : mobilité vers un pays où le coût de la vie est similaire à celui de provenance	Soit une bourse moyenne de 450 € / mois	Soit une bourse moyenne de 600 € / mois
Groupe 1 vers Groupe 2	Bourse « moins élevé » : mobilité vers un pays où le coût de la vie est moins élevé que celui de provenance. Elle doit être minorée d'au moins 50€.	Soit une bourse moyenne de 400 € / mois	Soit une moyenne de 550 € / mois
Groupe 1 vers Groupe 3		Soit une bourse moyenne autour de 350 € / mois	Soit une moyenne de 500 € / mois
CONTRIBUTION DE VOYAGE*			
Moyen de transport standard		Moyen de transport éco-responsable	
10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1.188 € Plus de 8.000 km : 1.735 € <i>+ jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</i>		10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1.188 € Plus de 8.000 km : 1.735 € <i>+ jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i>	
COMPLEMENT INCLUSION			
Pour les boursier-es échelons 6-7, quotient familial inférieur ou égal à 551 € Sur critères de zones (ZRR : zone de revitalisation rurale, QPV : Quartier prioritaire de la ville) Situation de handicap / Affection Longue Durée (voire prise en charge des frais réels selon les besoins)			250 € / mois

* sur la base du calculateur de distance de la commission européenne : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/distance-calculator>

Ainsi, un-e étudiant-e boursier-e échelon 6 partant en train pour un semestre d'études de 3 mois à Bruxelles pourrait bénéficier d'une bourse Erasmus de 2.517 € (450 € x 3 mois pour les frais de séjour + 250 € x 3 mois en complément inclusion + 417€ correspondant au forfait voyage éco-responsable). Pour une mobilité similaire, l'étudiant-e aurait perçu une aide de 2.025 € selon les critères d'attribution appliqués par l'école sur la subvention 2023-2025.

Pour les mobilités longues hors-Europe des étudiant-es en 2^e cycle, au regard de cette hausse des coûts pour le versement des bourses Erasmus, il est proposé de maintenir la prise en charge sur les fonds propres de l'école des frais de transport, en procédant à un remboursement des frais de transport dans la limite du montant forfaitaire établi par la commission européenne et à raison d'une prise en charge maximum par étudiant-e.

Afin de tenir compte de ces évolutions et d'apporter une information plus précise sur la validation des projets de mobilité des étudiant-es, la présente délibération annule et remplace celle du 28 mars 2023 en amont de la 1^{re} attribution de bourse prise sur la subvention Erasmus 2024-2026.

MOBILITE D'ETUDES OU DE STAGES A L'ETRANGER

Demande et validation des projets de mobilité des étudiant-es

Au mois de janvier de l'année qui précède la mobilité, les étudiant-es transmettent un ou plusieurs vœux de mobilité de stage et/ou d'études à la responsable des mobilités afin que les demandes de subvention puissent être ajustées aux besoins identifiés. Au terme de l'année scolaire, les étudiant-es présentent leur projet de mobilité à une commission qui se réunit au moins une fois par an (mai/juin). Cette commission est composée *a minima* de la responsable des mobilités et de deux enseignant-es. Les étudiant-es présentent à cette occasion leurs motivations, les raisons du choix de l'établissement/structure d'accueil en l'articulant à leur démarche personnelle / projet professionnel, ainsi qu'un budget prévisionnel pour s'assurer de la faisabilité du projet.

Les bourses sont octroyées aux étudiant-es ayant transmis leur vœu de mobilité dans les délais demandés et dont le projet a été validé. Les demandes transmises hors-délais, à l'exception des étudiant-es arrivé.es en cours de cursus, ne sont pas prioritaires. Il-elles pourront se voir attribuer une bourse au regard du solde disponible. Seront dans ce cas priorisé-es les étudiant-es n'ayant jamais réalisé de mobilité (stage, études, résidence) et notamment les boursier-es.

Le montant des bourses attribuées sur chaque subvention est déterminé au départ du.de la 1^{er} étudiant-e partant en mobilité, au vu du budget global disponible. Cette répartition est alors mentionnée sur les documents ressources partagés sur le drive et sur le site Internet de l'ÉSACM.

Attribution des aides ERASMUS +

L'ÉSACM a obtenu la charte ERASMUS +.

A ce titre, elle perçoit chaque année une subvention permettant de mettre en œuvre notamment la mobilité des étudiant-es. La répartition de cette subvention se fait conformément aux principes énoncés dans la charte en prenant en comptant les éventuelles évolutions des montants et dans les fourchettes attribuables selon les mobilités entre groupes de pays en respectant un écart de 50€ par groupe et les distances/moyen de transport utilisé pour se rendre dans la destination.

Après signature d'un contrat de mobilité, la bourse est versée par l'ÉSACM en totalité à l'étudiant-e au moment de son départ.

Attribution des aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Les étudiant-es peuvent bénéficier d'une Bourse Régionale Mobilité Internationale Étudiant (BRMIE) en cas de mobilité allant de 4 à 26 semaines, ainsi que des aides complémentaires forfaitaires sur critères sociaux et pour les étudiant-es en situation de handicap reconnu.

La demande d'aide est réalisée par l'étudiant-e sur une plateforme en ligne. En fonction de l'enveloppe globale allouée à l'ÉSACM par la Région, l'établissement détermine le nombre de semaines ouvrant droit au versement de la bourse, en tenant compte de l'ensemble des autres aides éventuellement mobilisables.

La Région verse l'aide directement à l'étudiant.e à raison de 75% à l'arrivée en mobilité. Le solde est versé au retour sur remise d'un certificat final et d'un rapport de fin de séjour.

Attribution des aides du Ministère de la Culture

Une aide à la mobilité internationale est accordée aux étudiant.es boursier.es sur critères sociaux ou d'une aide spécifique allocation annuelle culture. Dans la limite des crédits restants, une aide d'un montant forfaitaire spécifique peut être versé aux étudiant-es non-boursier-es.

Le montant versé par l'établissement est déterminé selon les règles d'attribution prévues par circulaire actualisée et publiée chaque année au Bulletin Officiel.

Prise en charge des frais de déplacement pour des destinations hors-Europe

L'ÉSACM contribue sur ses fonds propres aux frais de transport aller/retour de l'étudiant-e partant pour une mobilité d'études ou de stage hors-Europe supérieure à 2 mois (possible uniquement pour les étudiant-es en 2nd cycle). Elle rembourse aux étudiant-es leurs frais de déplacement dans la limite des montants établis par la Commission Européenne au regard de la distance kilométrique et du type de transport utilisé (transport standard ou éco-responsable), et dont les taux sont actualisés à chaque nouvel appel à proposition.

Les étudiant-es ne peuvent bénéficier qu'une fois de la prise en charge de leur frais de déplacement hors-Europe au cours du 2nd cycle.

MOBILITE D'ENSEIGNEMENT OU DE FORMATION DU PERSONNEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME ERASMUS+

Dans le cadre de la charte Erasmus +, l'ÉSACM perçoit aussi une subvention permettant de mettre en œuvre la mobilité des membres de l'équipe.

Dans ce cas, et suite à la signature d'un contrat de mobilité, l'établissement prend en charge directement ou verse au personnel une enveloppe financière comprenant :

- des frais de séjour calculés en fonction de la durée d'activité et du pays de destination,
- et des frais de voyage calculés en fonction de la distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu de destination, et du type de transport utilisé (transport standard ou éco-responsable).

Les sommes sont allouées conformément aux principes énoncés dans la charte.

* * *

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide les dispositions concernant les aides à la mobilité internationale individuelle.

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**Pour ampliation certifiée conforme.
La Présidente du Conseil d'Administration**



Isabelle LAVEST



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2025

Tarification de la mise à disposition d'espaces

Convoqué le 17 mars 2025, le Conseil d'Administration de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole s'est déroulé le jeudi 27 mars 2025 à partir de 14h30 en mode hybride (présentiel et visio-conférence).

Étaient présents les membres dont les noms suivent :

Isabelle LAVEST, Présidente de l'EPCC
Rémi CHABRILLAT
Chantal LELIEVRE (Visio)
Yannick GONZALEZ
Forrest PATTERSON
Vincent BLESBOIS
Andréa MALAPERT

Joel MATHURIN (Préfet), Anne NOUGUIER (DGCA), Marc DROUET (DRAC ARA) sont représentés par Ubavka ZARIC (DRAC ARA) (visio) et Thomas KOCEK

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BRIAT donne pouvoir à Isabelle LAVEST
Fabienne VOUTE donne pouvoir à Chantal LELIEVRE
Sophie AUGER GRAPPIN donne pouvoir à Yannick GONZALEZ
Mathias BERNARD donne pouvoir à Forrest PATTERSON
Michèle MARTEL donne pouvoir à Vincent BLESBOIS
Poe RICHARD-GLOAGUEN donne pouvoir à Andréa MALAPERT

Membres excusés

Jérôme AUSLENDER
Sondès EL HAFIDHI
Maxime MARION

ÉSACM :

Sandrine REBEYRAT, Directrice
Frédérique RUTYNA, Secrétaire générale
Carole TILLY, assistante de direction, secrétaire de séance

Représentants des services :

Pierre PATUREAU MIRAND, Direction de la Culture – Clermont Auvergne Métropole

L'ESACM dispose d'espaces dont l'occupation n'est pas continue, qui dépendent de l'organisation pédagogique, du calendrier scolaire et évènementiel de l'école.

En ce sens, l'ESACM a donc l'opportunité de bénéficier d'une nouvelle source de recettes (ponctuelles) en mettant à disposition ces locaux, moyennant une redevance d'occupation. Elle reste néanmoins prioritaire quant à leur utilisation.

L'ESACM est sollicitée par divers organismes pour la location de certains espaces, notamment son amphithéâtre ou des salles pour des séminaires ou autres.

Par ailleurs, dans le cadre du montage de certains dossiers de partenariats, l'ESACM valorise dans le budget du projet la mise à disposition d'espaces, notamment pour l'accueil d'artistes en résidence.

Lieu	Durée	Tarif de facturation	Observations
Amphithéâtre	Journée	400 €	Sous condition de signature d'une convention et de présentation des attestations nécessaires en termes d'assurance.
	Demi-journée	250 €	
Salle d'exposition Coursive	Semaine Lundi -> vendredi de 9h à 20h	350 €	Si utilisation hors horaires/jours d'ouverture de l'ESACM, la mise à disposition fait l'objet d'un devis pour tenir compte des surcoûts pour l'établissement (Présence d'un agent ...)
Plateaux techniques		Sur devis	
Logement	Nuit	45 €	
	Mois	500 €	

Ces mises à dispositions seront encadrées par le régisseur ou un agent de l'école.

Les recettes ainsi perçues seront inscrites au budget de fonctionnement.

L'ESACM garde la possibilité de mettre à disposition à titre gratuit ces mêmes espaces à ses partenaires privilégiés.

Nota : L'ESACM est autorisée à occuper le bâtiment, propriété de Clermont auvergne Métropole pour conduire sa mission de service public d'enseignement culturel, via une convention de mise en affectation signée en avril 2023.

L'art 1 de la convention prévoit que « Si l'ESACM souhaite exercer une/d'autres activités que celles indiquées ci-avant, elle devra en faire préalablement la demande par écrit à Clermont Auvergne Métropole, qui devra indiquer expressément son éventuel accord ».

De même, l'art 2 al 5 et 6 précise que « Les espaces et le cas échéant équipements, moyens et matériels sont affectés à l'ESACM exclusivement pour l'objet de la présente convention. L'affectation ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée à un tiers. En cas de modification, l'ESACM doit en informer Clermont Auvergne Métropole et obtenir préalablement son accord exprès écrit. »

Nous avons sollicité l'accord du Président de Clermont Auvergne Métropole par courrier du 17 mars 2025.



Le Conseil d'administration après en avoir délibéré valide la proposition de tarification des espaces, sous réserve de l'accord d'Olivier BIANCHI, Président de Clermont Auvergne Métropole.

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme

La Présidente du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'I' followed by a horizontal line and a small 'A'.

Isabelle LAVEST